

# SIRENS info

n° 119 mars 2023

« *On ira tous au Paradis* »

Concert-spectacle du chœur-mixte « La Cécilienne »

On ira  
tous  
au Paradis



## Sommaire

2	Commune - Naissances
3	Commune - Résultat du concours photo
4 - 5	Commune - Présentation de M. Guillaume Chassot
6 - 26	Commune - Procès-verbal de l'assemblée communale du 05.12.22
27	Commune - Qualité de l'eau du réseau
28	Commune - Coup de balai
29	Commune - Borne de recharge pour véhicules électriques
30 - 31	Commune - Efficacité énergétique dans les ménages
32	Senior+ - Cours informatiques
33	Senior+ - Marche des aîné.e.s et séance récréative
34	Conte pour petits et grands
35	Paroisse et Bibliothèque
36 - 37	Sorens d'autrefois
38	Société de musique - Concert annuel
39	Société de tir - Tir à 300 m
40	Restaurant de l'Union - Carte des pizzas
41	Revue Chat-tirique
42 - 43	Le coin du patois
43	Succès du dîner des aîné.e.s
44 - 45	Gym pour les aîné.e.s - Remerciements à Isabelle Ropraz
46 - 47	Chœur mixte - Concert-spectacle "On ira tous au Paradis"
48	Photo mystère

## Commune - Naissances



## Commune - Résultat du concours photo

**L**e Conseil communal remercie tous les participants au concours photos lancé pour alimenter le futur site Internet de la Commune de Sorens. Les clichés reçus valaient le détour !

Après un examen de la singularité des photos, nous avons le plaisir de récompenser les personnes suivantes :

- 1er prix : M. Yannis Müller ;
- 2ème prix : Mme Alexandra Glasson ;
- 3ème prix : M. Michel Grangier.

Celles-ci sont priées de passer au bureau communal pour retirer leur prix. Félicitations à tous les participants !



Photo : Yannis Müller



Photo : Alexandra Glasson



Photo : Michel Grangier



PROGIN &  
GRANGIER  
IMMOBILIER

COURTAGE ET GESTION DE COPROPRIÉTÉS  
**026 913 78 69 - [www.progin-grangier.ch](http://www.progin-grangier.ch)**





**G**uillaume Chassot a remporté la dernière élection complémentaire pour l'accession à l'exécutif sorensois. Ce scrutin fut organisé à la suite du départ annoncé de Natacha Rumo.

La candidature de Guillaume Chassot était soutenue par le Conseil communal et l'intéressé dit avoir répondu à cette sollicitation explicite avec intérêt et enthousiasme. Cette démarche concertée a donc été plébiscitée par les urnes le 20 novembre dernier.

Dans ses nouvelles fonctions exécutives, il a été convenu que son dicastère comprendrait :

Enseignement & formation - Petite enfance - Culture - Loisirs - Sociétés locales

- Enseignement et formation
- Accueil extrascolaire
- Accueil de la petite enfance
- Sport et culture
- Sociétés locales
- Service des curatelles

Mais qui est ce concitoyen de Sorens, que beaucoup ne connaissent pas encore ?

Rencontre.

Guillaume Chassot, aujourd'hui âgé de 38 ans, est né et a grandi à la Tour-de-Trême et Bulle. Il réside à Sorens depuis 5 ans avec son épouse Sophie (Chassot-Ropraz). Ensemble, ils ont fondé une famille qui

compte aujourd'hui trois enfants, une fille âgée de 7 ans, et deux garçons de 4 ans et 18 mois.

Côté professionnel ; à la fin de sa scolarité, le tout jeune Guillaume Chassot optera pour un apprentissage d'employé de commerce et réalise sa formation au sein de l'entreprise Glasson Matériaux à Bulle. Son CFC en poche, il reste encore trois ans de plus dans cette même entreprise avant de se lancer dans le milieu des assurances.

Aujourd'hui et depuis déjà 17 ans, il travaille toujours dans ce domaine des assurances et plus précisément pour le secteur de la prévoyance (3ème pilier). Il occupe depuis quelques années une fonction cadre dans le développement commercial de l'entreprise qui l'emploie, ce qui implique d'endosser des rôles tels que responsable stratégique, coordinateur et formateur des conseillers en assurance. Son rayon d'action s'étend sur toute la Suisse occidentale, ce qui occasionne de fréquents déplacements de part et d'autre du Lac de Neuchâtel et du Nord au Sud des Alpes.

Côté sportif ; Guillaume Chassot s'est également illustré dans le football en laissant un très bon souvenir en qualité de gardien au FC Bulle, puis au FC Gumefens-Sorens. Par la suite, il a également entraîné l'équipe des Actifs du FC Gruyère-Lac (Echarlens, Marsens) pendant 3 ans et du FC La Roche - Pont-la-Ville (2ème ligue) durant 2 ans.

Côté présence ; il émane de cet homme cette calme vigilance de celui qui, bien que le regard rivé sur son interlocuteur direct, reste attentif à ce qui se déroule sur toute l'étendue de son champ visuel. Une aptitude plutôt rare, un charisme, que l'on observe chez ceux qui tiennent à garder une vue d'ensemble et dont l'esprit d'analyse semble constamment en éveil. Peut-être que son passé de gardien de but y est pour quelque chose, dans cette forme d'écoute « polyactive ». Peut-être aussi que c'est au travers de ce sport qu'il a développé l'esprit d'entreprise qui l'anime ; car c'est toujours au portier qu'il revient de « relancer le jeu ». Quoi qu'il en soit, Guillaume Chassot semble indéniablement doté de belles qualités humaines. Compétences relationnelles qu'il met au service de son travail, comme de ses engagements citoyens.

« J'ai appris à aimer Sorens et en cela mon épouse y est pour quelque chose ! Et oui, j'ai envie de m'investir pour ce village, pour cette communauté dont je me sens aujourd'hui faire partie. J'y vois bien sûr aussi



un enrichissement personnel ; une nouvelle expérience humaine aussi, pour moi qui intègre un exécutif communal qui fonctionne bien et qui, de surcroît, a exprimé son envie de me voir intégrer leur équipe. Je me sens honoré par cette forme d'investissement et garde par ailleurs une impression forte, en termes de responsabilisation, de mon assermentation.

En tant que jeune père de famille, je vois aussi un intérêt évident à reprendre, dans le dicastère qui me revient, les registres de l'enseignement et de la formation. Mais quels que soient les domaines attribués, je me sens l'envie d'apprendre de nouvelles choses et de travailler pour le bien commun.

Je ne sais pas si l'on peut parler d'empathie, mais j'ai à cœur de bien comprendre mes interlocuteurs. De comprendre leurs motivations, mais aussi leurs besoins ou leurs doutes. C'est avec cette attitude d'ouverture

que je me vois contribuer au bien commun. À faire avancer les dossiers dans un esprit collaboratif et constructif. Et puis je me sais aussi consciencieux dans mes engagements. Je m'attellerai donc à la tâche avec sérieux, avec pour objectif de bien connaître les enjeux de mes dossiers !

Je terminerai en remerciant les citoyens de Sorens de m'avoir accordé leur confiance durant les votations, ainsi que toutes les personnes qui ont contribué, de par leur soutien, à cette réussite. Je n'oublie pas bien évidemment ma famille qui m'apporte au quotidien l'équilibre et l'appui nécessaire afin que je puisse concilier toutes ces différentes tâches qui demandent un investissement important. >>

Propos recueillis pour le Sorens Info,  
Frédéric Portner



## A vos agendas

- **12 mai 2023** → Crédit Suisse Cup – Finale de la coupe – Terrain de Gumefens (en cas de mauvais temps le vendredi 17 mai 2023)
- **17 juin 2023** → Souper de soutien du FC Gumefens-Sorens

## Ecole de foot et Juniors du FCGS

Chers Parents,

Votre enfant aime jouer, être en compagnie d'autres enfants, il a envie de bouger, se faire plaisir, alors pourquoi pas l'inscrire à l'école de foot ou en juniors au FC Gumefens-Sorens !

**Ecole de foot :** dès 5 ans  
**Juniors :** dès 7 ans => F, E, D, C, B et A  
**Période :** avril à fin juin et septembre à fin octobre en extérieur  
**Hiver :** en salle

**Quand et où :** en fonction de l'équipe et du jour, terrains de Gumefens ou Sorens

**Personne de contact : Steve Rolle** → [as.rolle@bluewin.ch](mailto:as.rolle@bluewin.ch) –  
**078/676.08.38**

Votre enfant a la possibilité de venir 2 à 3 fois à l'entraînement pour se rendre compte et ensuite vous pourrez confirmer son inscription !!!

Pour toutes questions complémentaires, n'hésitez pas à contacter M. Steve Rolle.

Le foot est une belle école de vie où l'amitié, le partage et l'entraide s'apprennent en jouant !



Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

## Procès-verbal de l'assemblée communale du 5 décembre 2022

---

Date et heure : Lundi 5 décembre 2022, 20h00  
Lieu : Halle Polyvalente, Sorens

---

**Présidence** : M. Damien Romanens, Syndic  
**Conseil communal** : MM. Steve Progin, Daniel Gilgen, Dominique Schmutz, Jacques Privet  
**Présents-tes** : 32 citoyennes et citoyens  
**Excusé/es** : Mme Elsa Gendre (Conseillère communale), Mme Natacha Rumo (Conseillère communale), M. Alain Bard, Mme Pascale Bard, M. Benoît Gex, M. Benoît Glasson  
**Secrétaire** : M. Benoît Monney

---

Monsieur le Syndic ouvre la séance à 20h00 et souhaite la cordiale bienvenue aux personnes présentes et excuse l'absence de plusieurs citoyens. Pour la bonne marche de l'assemblée, M. Guillaume Chassot est nommé scrutateur.

Cette assemblée a été régulièrement convoquée par tout ménage, par insertion dans la Feuille officielle n° 47 du 25 novembre 2022 et par affichage au pilier public.

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 mai 2022 (ne sera pas lu, étant publié dans le journal communal "Sorens Info" n° 116 et sur le site internet [www.sorens.ch](http://www.sorens.ch))
2. Foyer Saint-Joseph – Budget 2023
  - 2.1 Budget de fonctionnement
  - 2.2 Rapport de la Commission financière
  - 2.3 Approbation
3. Approbation du règlement des finances du Foyer St-Joseph
4. Commune – Budget 2023
  - 4.1 Budget de fonctionnement
  - 4.2 Budget d'investissements
    - a. Administration générale – Mise en place de la loi cantonale sur l'Archivage
    - b. Routes communales – Mise en place des mesures 30 km/h
    - c. Routes communales – Réfection de la route des Vernes
    - d. Entretien de la desserte de base en forêt non protectrice
  - 4.3 Délégation de compétence pour la vente des parcelles sur l'ancien terrain de foot
  - 4.4 Achat de la parcelle n° 2209 RF, propriété de M. Alain Comi
  - 4.5 Rapport de la Commission financière
  - 4.6 Approbation
5. Divers

***Le tractanda ne fait l'objet d'aucune remarque.***



## 1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 30 mai 2022

Le procès-verbal n'est pas lu étant publié dans le journal communal Sorens Info n° 116 de juillet 2022, en version provisoire sur le site internet et consultable au bureau communal.

Mis au vote, **le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.**

## 2. Foyer Saint-Joseph / Budget 2023

### 2.1 Budget de fonctionnement

La parole est donnée à M. Bertrand Ansermot, Président de la commission administrative du foyer.

La population de la Gruyère a accepté le crédit pour la construction ou l'agrandissement des homes dans le district. Le processus peut avancer pour Sorens qui devrait mettre à l'enquête préalable la démolition du bâtiment actuel et le nouveau home en fin de l'année ou début 2023. Le bâtiment devrait être détruit en juillet 2024 et les résidents et le personnel devraient être transférés à Billens.

Il s'agit de tâches supplémentaires pour les cadres et le personnel d'organiser ce déménagement et d'examiner avec l'architecte le nouveau bâtiment qui comptera 81 résidents. Ces travaux sont supervisés par le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) et la commission de bâtisse.

Le budget a été établi sur la base de 39 résidents, bien que la capacité soit de 40 lits. La masse salariale des employés, les charges sociales ainsi qu'une partie de la formation sont prises en charge par l'Etat et les caisses maladies.

Les salaires pour le personnel d'exploitation ont subi une diminution de CHF 59'800.00 car un nouveau système de nettoyage sera mis en place en 2023 et demandera moins d'employés. Cependant, il ne sera pas nécessaire de licencier, car un employé part à la retraite et un autre va quitter son poste. Les salaires du personnel technique ont quant à eux subi une augmentation de CHF 20'640.00 car le Foyer va devoir faire appel à un chargé de sécurité.

Le budget aliments et boissons a été maintenu à CHF 165'800.00 avec un achat plus important de produits locaux. Les frais d'utilisation des installations diminuent de CHF 11'200.00 car les contrats d'entretien qui ne sont plus nécessaires sont annulés et les frais sur le bâtiment seront moindres.

Au final, le Foyer Saint-Joseph propose un budget de fonctionnement présentant un bénéfice de CHF 10'089.00.

M. Ansermot remercie la Directrice du Foyer Saint-Joseph, l'Infirmière Cheffe, la responsable de l'intendance et la cheffe de cuisine.





Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

Désignation	Budget 22		Budget 23	
	Charge	Produits	Charges	Produits
<b>SALAIRES ET FRAIS DE PERSONNEL</b>	<b>3 421 834.00</b>		<b>3 438 141.00</b>	
SOINS	1 713 050.00		1 758 225.00	
ANIMATION	99 500.00		103 100.00	
ADM / Exploitation / autres	1 011 645.00		975 550.00	
CHARGES SOCIALES	521 139.00		514 522.00	
AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	76 500.00		86 744.00	
<b>AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>681 333.10</b>		<b>663 834.00</b>	
Médicaments, aliments et boissons	217 700.00		207 800.00	
Ménage, entretien et réparation du bâtiment	141 800.00		119 300.00	
Frais d'utilisation des installations	121 873.10		119 334.00	
Eau et énergie	60 000.00		70 000.00	
Frais d'administration et autres charges d'exploitation	139 960.00		147 400.00	
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>		<b>4 132 849.00</b>		<b>4 112 064.00</b>
Taxes et locations logements des résidents		3 839 171.00		3 815 055.00
Autres produits de prestations aux résidents		32 400.00		44 700.00
Produits des loyers et intérêts du capital		100.00		100.00
Produits cantine / cafétéria		21 000.00		20 200.00
Total Produits de prestations au personnel et à des tiers		36 500.00		40 500.00
Contributions et subventions		203 678.00		191 509.00
<b>Totaux des charges et des produits d'exploitation</b>	<b>4 103 167.10</b>	<b>4 132 849.00</b>	<b>4 101 975.00</b>	<b>4 112 064.00</b>
<b>Bénéfice d'exploitation</b>		<b>29 681.90</b>		<b>10 089.00</b>

## 2.2 Rapport de la commission financière

La parole est donnée à M. Joël Grandjean.

Les charges projetées sont de CHF 4'101'975.00, dont une diminution de CHF 95'000.00 répartie à 90% sur la masse salariale, qui est à la charge du Service de la prévoyance sociale (SPS).

La principale cause de la diminution des recettes est à trouver du côté du taux d'occupation.

La commission financière remercie la direction et la commission administrative du Foyer et propose d'accepter le budget 2023 du Foyer Saint-Joseph.

## 2.3 Approbation

Aucune question n'étant soulevée, M. le Syndic passe au vote.

Acceptez-vous le budget de fonctionnement du Foyer Saint-Joseph tel que présenté ?

Résultat : **le budget de fonctionnement du Foyer Saint-Joseph est accepté par 36 voix pour et 1 abstention.**



### 3. Approbation du règlement des finances du Foyer Saint-Joseph

La parole est donnée à M. Bertrand Ansermot, Président de la commission administrative du foyer.

Les limites d'activation des investissements sont les suivantes :

- Bien mobiliers et immobiliers : CHF 5'000.00 ;
- Matériel LAmal : CHF 3'000.00 ;
- Biens de masse : CHF 20'000.00.

La limite de la compétence de la commission administrative se monte quant à elle à CHF 3'000.00 et cette dernière s'élève à 20% du crédit budgétaire, mais au maximum à CHF 20'000.00 pour le crédit additionnel et le crédit supplémentaire. Ces différents montants sont actuellement déjà appliqués.

Dès la construction du nouveau bâtiment, le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) gèrera la partie financière du Foyer Saint-Joseph.

La parole est donnée à M. Joël Grandjean pour le message de la commission financière. Le présent règlement ne fait l'objet d'aucun commentaire et la commission financière propose de l'accepter.

**René Tornare** demande par où passera la route d'accès au Foyer durant la démolition et la construction du nouvel EMS et si celle-ci ne dérangera pas les enfants des écoles.

**M. le Syndic** lui répond que la route sera la même que celle existante pour l'accès au Foyer et que la période ne sera pas idéale du point de vue du trafic mais que la situation sera gérée de la meilleure manière possible. Une parcelle sera notamment achetée à M. Alain Comi pour améliorer le passage. Ce point sera repris dans la suite de l'assemblée.

La parole n'étant plus demandée, M. le Syndic passe au vote.

Acceptez-vous le règlement des finances du Foyer Saint-Joseph tel que présenté ?

Résultat : ***le règlement des finances du Foyer Saint-Joseph est accepté à l'unanimité.***

M. le Syndic remercie les membres de la commission administrative du Foyer Saint-Joseph, M. Bertrand Ansermot, Mme Valérie Portner, Mme Valérie Romanens et Mme Corinne Cotting. Il remercie également Mme Monique Haesevoets, Directrice du Foyer Saint-Joseph, ainsi que tout le personnel.

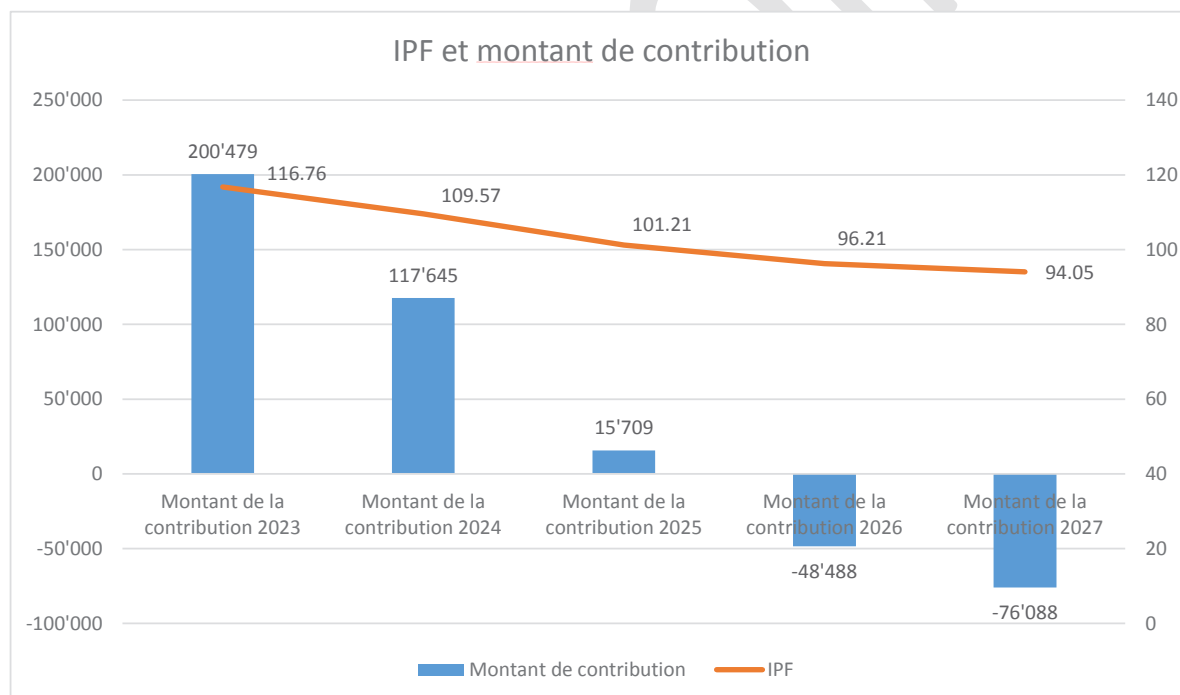


Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

## 4. Commune / Budget 2023

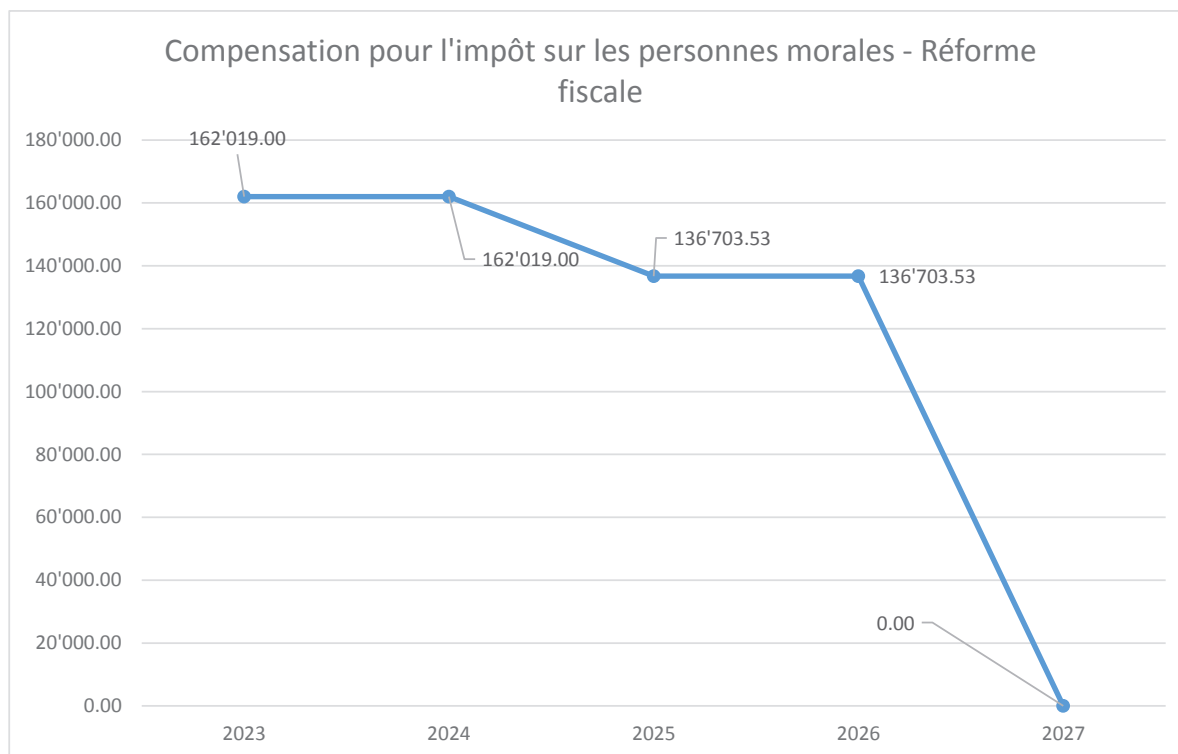
La parole est donnée à M. Dominique Schmutz. Il présente en premier lieu la planification financière de la commune sur les 5 prochaines années. Le plan financier sert à la planification et au pilotage à moyen terme des finances et des prestations. La commune établit un plan financier sur cinq ans. Le plan est mis à jour régulièrement et selon les besoins, mais au moins une fois par année. Il s'agit d'une obligation légale, même si cela n'a pas été effectué l'année dernière à cause d'un chevauchement entre MCH1 et MCH2.

Les résultats reposent notamment sur une prévision de la péréquation financière pour les 5 prochaines années. Cet instrument définit les ressources fiscales potentielles prises en compte afin de mesurer les différences entre les communes et se base sur huit types d'impôts réguliers. Au vu de la baisse de l'impôt sur les personnes morales, l'indice de potentiel fiscal (IPF) tend à la baisse pour ces prochaines années avec comme corolaire que la commune de Sorens ne sera plus contributrice mais bénéficiaire de ressources. L'IPF est également pris en compte pour les contributions régionales.

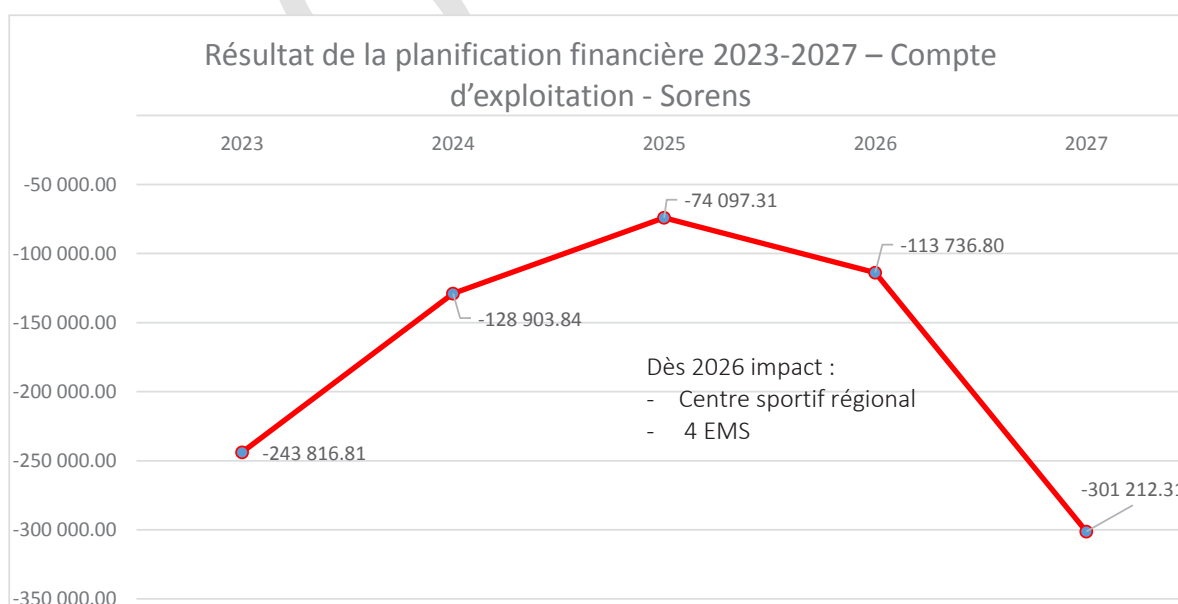


En raison d'une réforme de l'impôt sur les personnes morales et afin de réduire l'impact sur les communes, le Canton a mis en place un instrument (RSF 631.21) permettant de bénéficier de contributions transitoires de soutien. Cependant, ce système prend fin au 31.12.2026.





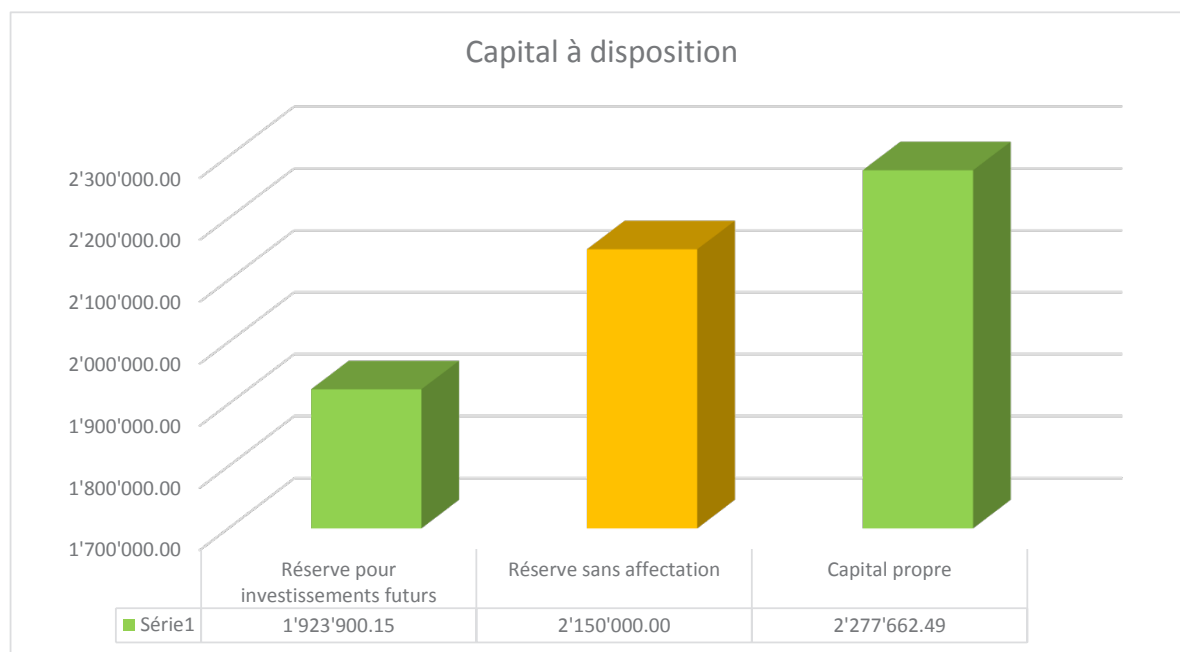
M. Schmutz présente ensuite les résultats financiers du compte d'exploitation pour les années 2023 à 2027. La réduction de l'IPF contribue à rétablir une situation approchant d'un résultat neutre vers 2025. Cependant, dès 2026, la situation sera à nouveau péjorée. Les raisons principales s'expliquent par l'application de nouvelles charges, notamment pour les EMS et le Centre sportif régional, et par l'absence de compensation de la réforme fiscale.





Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

Le Conseil communal reste néanmoins serein, car cette situation était prévisible. C'est pourquoi, ces dernières années, les excédents dégagés ont servi à établir des réserves sans devoir toucher à l'impôt en général. Cependant, dans le nouveau modèle MCH2, les réserves ne sont plus admissibles. Dès lors, ces fonds seront réunis dans le Capital propre.



## 4.1 Budget de fonctionnement

M. Schmutz présente le budget de fonctionnement qui prévoit un déficit de CHF 243'816.81.

Budget de fonctionnement		Budget 2023		Budget 2022	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	687'112.45	183'173.00	636'767.05	183'372.96
1	ORDRE ET SECURITE PUBLICS	126'320.65	39'000.00	132'254.78	52'000.00
2	FORMATION	1'804'644.86	224'529.23	1'792'491.61	216'970.64
3	CULTURE, SPORTS ET LOISIRS	172'504.15	107'000.00	152'884.55	107'000.00
4	SANTE	555'995.10	1'000.00	545'854.25	1'500.00
5	PREVOYANCE SOCIALE	508'498.45		521'543.60	
6	TRAFIC ET TELECOMMUNICATIONS	301'527.13	21'902.66	323'893.69	19'882.36
7	PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	697'030.27	583'550.16	737'750.02	596'050.16
8	ECONOMIE PUBLIQUE	27'628.80	1'000.00	30'568.00	1'000.00
9	FINANCES ET IMPOTS	290'554.00	3'766'844.00	554'692.00	4'195'690.45
TOTAUX DE FONCTIONNEMENT		5'171'815.86	4'927'999.05	5'428'699.55	5'373'466.57
PERTE			243'816.81		55'232.98



La diminution des impôts sur le revenu des personnes physiques et sur le bénéfice des personnes morales représente à elle seule un manco de CHF 332'649.00. Les charges liées diminuent légèrement grâce à la baisse de l'IPF qui passe de 124.09 à 116.76.

M. Schmutz explique les points qui présentent un écart entre le budget 2023 et le budget 2022.

### **01 – Assemblée communale, Conseil communal**

2023 est une année de renouvellement des autorités fédérales, ce qui laisse présager des frais supplémentaires en matière d'organisation des scrutins y relatifs. En raison des travaux liés au nouvel EMS et à l'étude de faisabilité des appartements protégés, le nombre de séances de travail du Conseil communal est en augmentation.

### **02 – Administration générale**

En plus des dépenses récurrentes et usuelles, il a également été mis au budget :

- Mise en place de divers programmes informatiques essentiels au bon fonctionnement de l'administration ;
- Achat d'une imprimante multifonctions (CHF 7'200.00) ;
- Achat d'un ordinateur portable et de 4 écrans (CHF 4'000.00) ;
- Traitement des archives contre les moisissures (CHF 5'000.00) ;
- Mise en place d'un plan de classement des dossiers et des archives (CHF 8'000.00) ;
- Finalisation du nouveau site internet communal (CHF 14'000.00) ;
- Remplacement des luminaires dans le local de la société de musique (CHF 5'000.00).

### **Chapitre 1 - Ordre et Sécurité publics : + CHF 7'065.87**

La participation au Service des curatelles a augmenté d'environ CHF 6'000.00. En raison de la progression du nombre de dossiers à traiter, le service a dû engager un nouveau curateur.

L'Association Secours Sud Fribourgeois a décidé d'uniformiser la taxe d'exemption. Elle passera de CHF 200.00 à CHF 150.00 d'où une diminution des recettes de CHF 13'000.00.

### **Chapitre 2 - Formation : + CHF 4'594.66**

20-21 Cycle scolaire obligatoire : la participation au cercle scolaire, les coûts cantonaux liés à l'enseignement et les frais de l'accueil extrascolaire augmentent tandis que les charges du CO de la Gruyère diminuent (effet IPF).

### **Chapitre 3 – Culture, Sport et Loisirs : + CHF 19'619.60**

La participation à l'association intercommunale Sports en Gruyère (AISG) a augmenté de CHF 8'306.10.





Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

## **Chapitre 4 - Santé : + CHF 10'640.85**

Le chapitre santé est principalement composé de charges liées sur lesquelles la commune n'a aucune marge de manœuvre. Malgré la hausse des coûts du Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG), la participation de la commune de Sorens s'est stabilisée en raison de la diminution de l'IPF.

## **Chapitre 5 – Prévoyance sociale : - CHF 13'045.15**

Structure d'accueil de la petite enfance : les subventions aux crèches et aux mamans de jour sont en diminution (- CHF 11'000.00). Dans cette estimation, le Conseil communal a pris en compte les coûts sur les trois dernières années.

## **Chapitre 6 - Trafic et Télécommunications : - CHF 24'386.86**

Routes communales et génie civil : les travaux d'entretien ont été réduits pour 2023.

## **Chapitre 7 - Protection de l'environnement et aménagement du territoire : - CHF 28'219.75**

71 – Approvisionnement en eau : suivant les conseils de spécialistes, la commune devra procéder à l'élimination « d'un bras mort » dans la zone de la parcelle 1544.

74 – Corrections de cours d'eau : outre l'entretien courant, il a été prévu de poursuivre le nettoyage du ruisseau de Malessert.

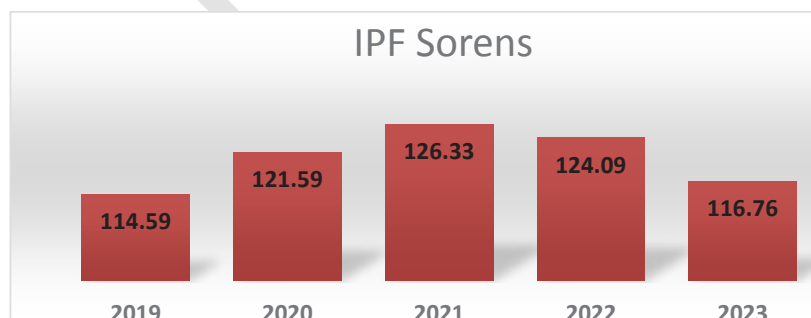
76 – Lutte contre la pollution de l'environnement : pour 2023, les charges sont de type usuelles.

## **Chapitre 8 – Economie publique : - CHF 2'939.20**

Sylviculture : les charges ont été ramenées aux coûts connus en 2022.

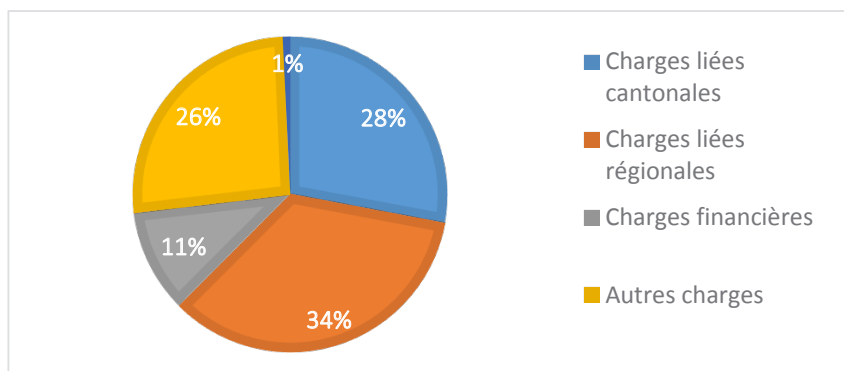
## **Chapitre 9 - Finances et Impôts**

Selon l'usage, le calcul des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques est établi avec la méthode préconisée par le Canton. D'autre part, au niveau cantonal l'estimation des recettes fiscales prennent en compte notamment les baisses retenues par le Grand Conseil pour 2023 entre autres les effets de la progression à froid. L'impôt sur les bénéfices des personnes morales est également à la baisse. La comparaison des charges et recettes 2023 et 2022 laisse apparaître + CHF 164'708.45 en raison de charges financières réduites pour 2023.



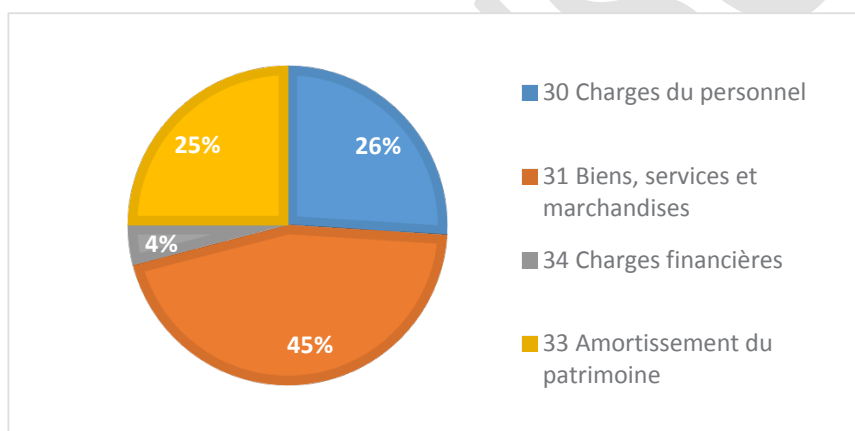


Les charges liées subissent une légère diminution en lien avec la baisse de l'IPF. Celui-ci était à la hausse jusqu'en 2021, car la commune avait fait d'importants bénéfices. Le système prend en compte la formation de l'impôt, qui va se réduire, tout comme l'IPF.



Les charges liées, régionales et cantonales, représentent plus de 60% du total des charges. Pas de changement notable par rapport à 2022.

Répartition des charges communales :



Répartition des charges communales pour l'année 2023 :

30 Charges du personnel :	CHF 487'838.00	(26%)
31 Biens-services et marchandises :	CHF 864'263.85	(45%)
34 Charges financières :	CHF 70'075.00	(4%)
33 Amortissement du patrimoine :	CHF 479'945.02	(25%)

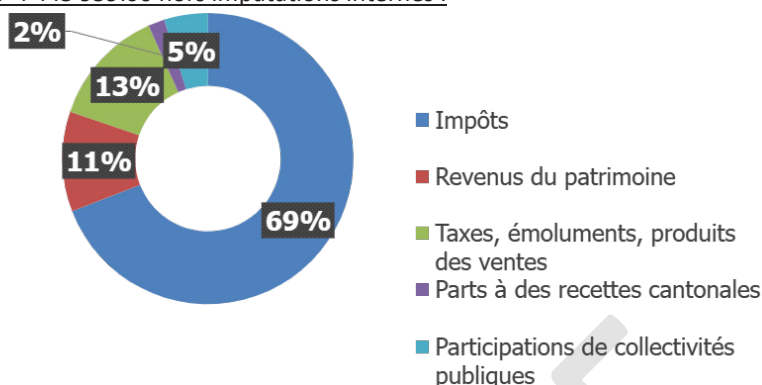
Répartition des charges communales pour l'année 2022 :

30 Charges de personnel :	CHF 501'350.00	(26%)
31 Biens, services et marchandises :	CHF 847'693.10	(45%)
32 Intérêts passifs :	CHF 79'575.00	(4%)
33 Amortissements :	CHF 468'872.92	(25%)



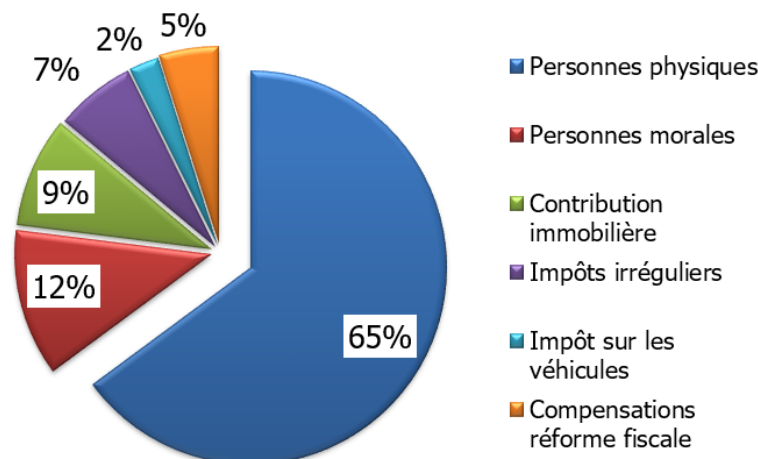
Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

Provenance des recettes : CHF 4'445'959.00 hors imputations internes :



Impôts	: CHF 3'702'600.00	(69%)
Revenus du patrimoine	: CHF 494'115.00	(11%)
Taxes, émoluments, produits des ventes	: CHF 581'700.00	(13%)
Part à des recettes cantonales	: CHF 81'975.00	(2%)
Participations de collectivités publiques	: CHF 162'019.00	(5%)

Provenance de l'impôt : CHF 3'316'594.00 (CHF 3'744'870.45 en 2022) :

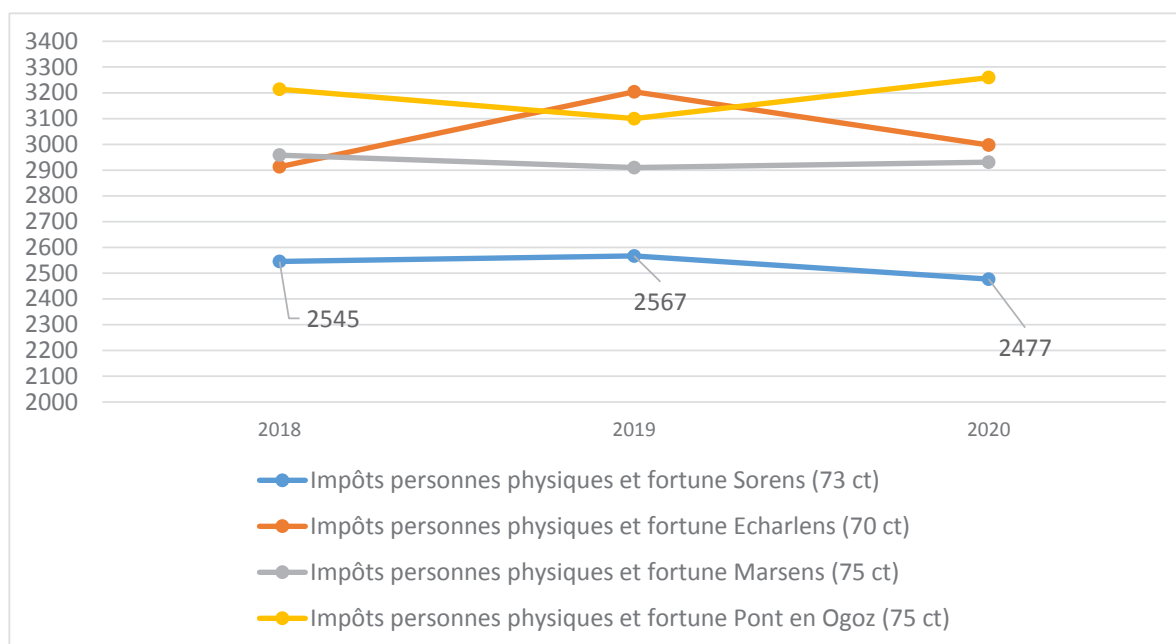


Il faut souligner la réduction de l'aide (fin de la compensation pour les cas de rigueur de la réforme fiscale) que le canton nous attribue dans le cadre de la réforme fiscale sur les entreprises :

- Personnes physiques 65% (61% en 2022)
- Personnes morales 12% (16% en 2022)
- Contribution immobilière 9% (7% en 2022)
- Impôts irréguliers 7% (idem en 2022)
- Impôt sur les véhicules 2% (idem en 2022)
- Recettes cantonales 2% (idem en 2022)
- Compensations réforme fiscale 5% (7% en 2022)



Statistique fiscale officielle pour les années 2018-2019-2020 :



Il s'agit du montant total divisé par le nombre d'habitants. La commune dépend beaucoup de l'impôt sur les personnes morales, avec un revenu imposable de CHF 31'000'000.00, ce qui est faible comparé aux communes voisines.

## 4.2 Budget d'investissements

### a. Administration générale – Mise en place de la loi cantonale sur l'Archivage

M. Le Syndic informe que selon le cadre légal en vigueur, la commune est priée de se mettre en conformité avec les exigences exprimées dans la loi sur l'archivage et les Archives de l'Etat (LArch) ainsi que dans le règlement d'exécution de cette même loi jusqu'en juillet 2024. Les communes sont appelées à déposer d'ici là au Canton un tableau de classement et de gestion ainsi qu'un inventaire des archives historiques. La qualité historique des archives de Sorens est exceptionnelle. Plusieurs centaines de documents sont classés dans une caisse en bois, dont de nombreux parchemins du XIVE au XVIIIe siècle. L'inventaire de ces documents relèvera de nombreux renseignements sur l'histoire de la commune et de la communauté de Sorens.

Après la visite de spécialistes, la présence de micro-organismes a été révélée sur de nombreux documents des archives historiques dans le dépôt de l'école primaire. Tous ces documents doivent dès lors être nettoyés avec un soin particulier et vont nécessiter une analyse approfondie afin d'en déterminer le traitement à leur accorder. Les moisissures risquent de contaminer l'ensemble des archives et comme les documents atteints sont anciens et à forte valeur historique, leur traitement est indispensable. Ces champignons sont également néfastes pour la santé et peuvent provoquer des nausées ou maux de tête.

Les étapes suivantes sont proposées :

- 1<sup>ère</sup> étape (intégrée au budget de fonctionnement car urgente) : traitement contre les moisissures (CHF 4'500.00, montant à confirmer après analyse préalable) et mise en place d'un plan de classement



Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

harmonisé (CHF 8'000.00). Le fait que le classement ne soit pas transparent rend la recherche d'informations difficile et chronophage. L'amélioration du classement et de la gestion documentaire dans son ensemble favorisera la transversalité des activités entre le personnel et les autorités ;

- 2<sup>ème</sup> étape : investissement proposé pour le tri, l'élimination des documents sans valeur archivistique, la restauration, l'inventaire et le conditionnement des archives historiques ;

- 3<sup>ème</sup> étape (facultative) : mise en valeur des documents historiques par une publication ou une exposition. Cette étape n'est pas intégrée au budget 2023.

**Montant de l'investissement** : CHF 50'000.00. Amortissement à 10% et intérêt à 2% pour une charge annuelle de CHF 6'000.00.

### b. Routes communales – Mise en place des mesures 30 km/h

La parole est donnée à M. Jacques Privet qui précise au préalable que les zones 30 km/h ont pour objectif d'apaiser la rue grâce à un bruit diminué et une sécurité renforcée.

A la suite des différentes remarques des citoyennes et citoyens de Sorens, la Commune a examiné avec attention et en collaboration avec le bureau d'étude Team+, la circulation et la vitesse à divers endroits du village. Dès lors, le Conseil communal propose le passage à 30 km/h dans les quartiers suivants :

- Route des Versanes, jusqu'au bout de la route (Mise en place d'une signalisation avec totem. Marquage de la priorité de droite à analyser) ;
- Chemin de la Paix, sur tout le secteur (Mise en place d'une signalisation avec totem, en principe sans rétrécissement. Marquage 30 sur la chaussée. Marquage de la priorité de droite à analyser) ;
- Impasse de la Croix, sur tout le secteur (Mise en place d'une signalisation avec totem et rétrécissement si largeur suffisante. Marquage de la priorité de droite au carrefour) ;
- Cotagery, sur tout le secteur (Mise en place d'une signalisation avec totem et rétrécissement si largeur suffisante. Marquage de la priorité de droite au carrefour) ;
- Sur-la-Scie, sur tout le secteur (Mise en place d'une signalisation avec totem et rétrécissement si largeur suffisante. Marquage de la priorité de droite au carrefour) ;
- Plan-des-Marais, sur tout le secteur – la partie inférieure est plus délicate mais il ne serait pas logique de l'exclure de la zone 30 km/h (Mise en place d'une signalisation avec totem et rétrécissement si largeur suffisante. Marquage de la priorité de droite au carrefour).

Le bureau d'étude va également évaluer la possibilité de mettre en place une zone 30 km/h au centre du village, le périmètre n'étant pas encore clairement défini.

**Montant de l'investissement** : CHF 85'000.00. Amortissement à 5% et intérêt à 2% pour une charge annuelle de CHF 5'950.00.

### c. Routes communales – Réfection de la route des Vernes

M. Jacques Privet informe que le Conseil communal souhaite procéder à la réfection de la route des Vernes, soit depuis l'accroche de la route Principale à l'entrée de la forêt de laquelle débute le chemin des Sculptures. Celle-ci a été prévue dans le cadre de la planification d'entretien et réfection des routes communales établie par le bureau d'ingénieurs civils Sabert SA. Une réfection complète est prévue sur les 290 premiers mètres avec une





reprise des banquettes et la pose d'un nouveau tapis bitumineux sur les 310 mètres restants. Suite à une vision locale avec M. Nicolas Deillon, de Grangeneuve, secteur agriculture, M. Privet a reçu la confirmation que cette route peut être considérée à 100% pour un usage agricole et forestier. Ainsi, des subventions versées par les améliorations foncières pourront être perçues à hauteur de 57% des coûts totaux.

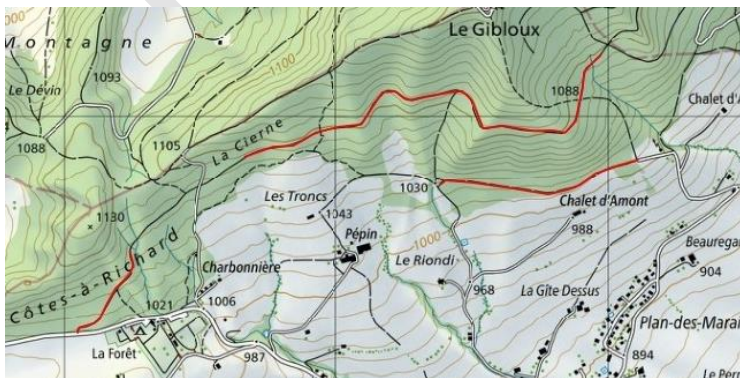
**Montant de l'investissement** : CHF 170'000.00. Amortissement à 2.5% et intérêt à 2% pour une charge annuelle de CHF 7'650.00. Le montant final de l'investissement sera réduit de la subvention.



#### d. Entretien de la desserte de base en forêt non protectrice

M. Jacques Privet explique que dans le cadre de la réfection de la desserte de base, une subvention à hauteur de 60% des coûts totaux est prévue. M. Alexandre Magnin, garde-forestier secteur Gibloux et le Conseil communal propose la réfection de deux secteurs : chemin des écoliers (longueur de 2'100 mètres) et secteur de la traversée du Riondi d'Est en Ouest (longueur de 760 mètres). Les secteurs concernés n'ont pas reçu d'entretien conséquent durant ces 20 dernières années. Il est désormais important de prévoir une intervention afin de garantir leur durabilité.

**Montant de l'investissement** : CHF 103'000.00. Amortissement à 5% et intérêt à 2% pour une charge annuelle de CHF 7'210.00. Le montant final de l'investissement sera réduit de la subvention.





Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

## Rapport de la Commission financière

### Budget de fonctionnement :

La parole est donnée à M. Joël Grandjean qui en revient au budget de fonctionnement. Celui-ci a été réalisé par le Conseil communal et a abouti à un excédent de charges de CHF 243'816.81. La progression des charges liées est imputable à l'IPF et ce résultat n'est aucunement alarmant. Le fonds de réserve est suffisamment constitué pour prémunir la commune.

Les différences principales par chapitre relatives au budget précédent se situent sur les positions suivantes :

- + CHF 50'545.00 sur l'administration : organisation de scrutins, élections fédérales et travaux complémentaires de l'étude de faisabilité de réalisation d'appartements protégés / Site internet / Traitement et assainissement des archives ;
- + CHF 7'065.00 sur l'ordre et la sécurité publique : augmentation notable des frais de curatelle et diminution de la taxe d'exemption pour le service du feu ;
- + CHF 4'594.00 sur la formation : pas de commentaire ;
- + CHF 19'619.00 sur la culture, le sport et les loisirs : la participation a augmenté de CHF 8'306.10 ;
- + CHF 10'640.00 sur la santé : exclusivement des charges liées ;
- - CHF 13'045.00 sur les prévoyances sociales : exclusivement des charges liées ;
- - CHF 24'386.00 sur les transports et télécommunications : grâce au transfert de la Route Principale au Canton, l'entretien a pu être revu à la baisse ;
- - CHF 28'219.00 sur la protection de l'environnement et aménagement du territoire : élimination « d'un bras mort » sur la parcelle n° 1544 RF / Nettoyage du ruisseau de Malessert ;
- - CHF 2'939.00 sur l'économie publique : pas de commentaire ;
- - CHF 164'780.45 sur les finances et impôts.

L'établissement du budget est conforme aux instructions du Service cantonal des contributions (SCC) et n'apporte pas de commentaire de la part de la Commission financière. Cette dernière remercie M. Damien Romanens, Syndic, M. Dominique Schmutz, Conseiller communal en charge des finances et Mme Nathalie Hejda, administratrice des finances et propose à l'assemblée d'accepter le budget de fonctionnement.

### Budget d'investissements :

M. Grandjean rappelle que la Commission financière doit analyser la capacité de la commune à assumer les investissements prévus. L'intégration de toutes les propositions faites par le Conseil communal est absorbable par le budget communal. La Commission financière propose à l'assemblée d'accepter les investissements présentés.

M. Le Syndic demande à l'assemblée si la parole est souhaitée. Comme cela n'est pas le cas, il propose de passer au vote.

Acceptez-vous l'investissement et son financement pour la mise en place de la loi cantonale sur l'archivage pour un montant de CHF 50'000.00 ?

### **Résultat :**

**L'investissement pour la mise en place de la loi cantonale sur l'archivage est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.**



Acceptez-vous l'investissement et son financement pour la mise en place des mesures 30 km/h pour un montant de CHF 85'000.00 ?

**Résultat :**

**L'investissement pour la mise en place des mesures 30 km/h est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.**

Acceptez-vous l'investissement et son financement pour la réfection de la route des Vernes pour un montant de CHF 170'000.00 ?

**Résultat :**

**L'investissement pour la réfection de la route des Vernes est accepté par 36 voix pour et 1 abstention.**

Acceptez-vous l'investissement et son financement pour l'entretien de la desserte de base en forêt non protectrice pour un montant de CHF 103'000.00 ?

**Résultat :**

**L'investissement pour l'entretien de la desserte de base en forêt non protectrice est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.**

Acceptez-vous le budget global d'investissements 2023 tel qu'il vous a été présenté ?

**Résultat :**

**Le budget global d'investissement 2023 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.**

Acceptez-vous le budget de fonctionnement 2023 tel qu'il vous a été présenté, avec un déficit de CHF 243'816.81 ?

**Résultat :**

**Le budget de fonctionnement 2023 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée.**

#### **4.3 Délégation de compétence pour la vente des parcelles sur l'ancien terrain de foot**

La parole est donnée à M. Steve Progin.

Suite à la décision de l'assemblée d'engager CHF 45'000.00 pour l'élaboration d'un plan d'équipement de détail (PED) sur la parcelle n° 1383 RF de l'ancien terrain de foot, le Conseil communal a mandaté le bureau d'ingénieurs civils Sabert SA qui, en collaboration avec la Commission d'urbanisme, a étudié diverses variantes. Il ressort de l'étude que la configuration de la parcelle se prête mal à l'élaboration d'un quartier de villas dites



Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

« traditionnelles », avec un accès routier individuel en surface. La solution retenue par la Commission d'urbanisme et le Conseil communal consiste en une utilisation rationnelle des surfaces avec un accès routier individuel sous-terrain. En surface, seuls des accès piétonniers seront disponibles. Dès lors, le Conseil communal propose de vendre l'ensemble de la parcelle, non aménagée, en fixant des règles strictes d'aménagement allant dans le sens du projet prévu : aucun véhicule en surface, aucune dérogation possible pour la distance aux voisins, unité architecturale, densification et si possible quartier écoresponsable. Dès l'obtention de l'accord de l'assemblée, le Conseil communal propose de contacter des entreprises régionales ayant la capacité de gérer et construire un tel lotissement en leur demandant de transmettre à la commune une offre et un projet. Après analyse, le Conseil communal estime qu'un prix à hauteur de CHF 300.00/m<sup>2</sup> est atteignable mais il vendra naturellement au meilleur prix.

### Rapport de la Commission financière :

M. Joël Grandjean explique que le Conseil communal a informé la Commission financière des lignes directrices à l'aliénation de cette parcelle. Cette dernière estime qu'elle est très limitative pour le promoteur futur et préserve dès lors les intérêts des habitants et des contribuables de la commune.

M. Le Syndic demande si la parole est souhaitée.

**Mme Valérie Portner** demande des précisions quant au cahier des charges exigé pour le futur promoteur. Est-ce qu'il s'agira plutôt de maisons, ou d'immeubles ?

**M. Steve Progin** répond que la parcelle se situe en zone résidentielle à faible densité, ce qui ne permet pas d'avoir d'immeubles, mais plutôt des maisons ou lotissements groupés. Au vu de la volonté de densification, de la rareté des terrains et de la forme de la parcelle, il s'agira certainement de maisons mitoyennes. Le sous-terrain évitera des désagréments aux voisins par rapport au trafic.

**M. Eric Ropraz** demande si le prix de CHF 300.00/m<sup>2</sup> évoqué sera un prix minimal.

**M. Le Syndic** répond de manière positive.

La parole n'étant plus demandée, M. Le Syndic propose de passer au vote.

Acceptez-vous la délégation de compétence pour la vente des parcelles sur l'ancien terrain de foot pour un montant minimum de CHF 300.00/m<sup>2</sup> ?

### **Résultat :**

**La délégation de compétence pour la vente des parcelles sur l'ancien terrain de foot pour un montant minimum de CHF 300.00/m<sup>2</sup> est acceptée par 32 voix pour, 2 contre et 3 abstentions.**



#### 4.4 Achat de la parcelle n° 2209 RF, propriété de M. Alain Comi

La parole est donnée à M. Dominique Schmutz qui explique que la commune souhaite acquérir la parcelle n° 2209 RF, propriété de M. Alain Comi pour l'intégrer dans un Droit Distinct Permanent (DDP) à convenir avec le Réseau Santé et Social de la Gruyère (RSSG) dans le cadre de la construction du nouvel EMS. Cela permettrait de garantir un accès sécuritaire durant la période des travaux et ensuite d'accéder à l'EMS. En effet, le passage est actuellement relativement étroit. En outre, si l'arrêt de bus TPF doit être revu suite aux modifications dudit accès, les coûts des travaux seront à la charge du RSSG.

Le prix proposé de CHF 55'000.00 (achat de la parcelle pour CHF 50'000.00 et frais d'achat pour CHF 5'000.00) pour l'achat de 122 m<sup>2</sup> en zone Centre, avec un IBUS important, est considéré comme conforme au prix du marché. Le Conseil communal s'est déjà entretenu avec M. Comi qui a fait bon accueil à la proposition.

##### Rapport de la Commission financière :

La parole est donnée à M. Joël Grandjean. La Commission financière estime qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de cet article afin de valoriser au mieux l'intégration du nouvel EMS.

M. Le Syndic demande si la parole est souhaitée. Comme cela n'est pas le cas, il propose de passer au vote.

Acceptez-vous l'achat de la parcelle n° 2209 RF, propriété de M. Alain Comi pour un montant de CHF 55'000.00 ?

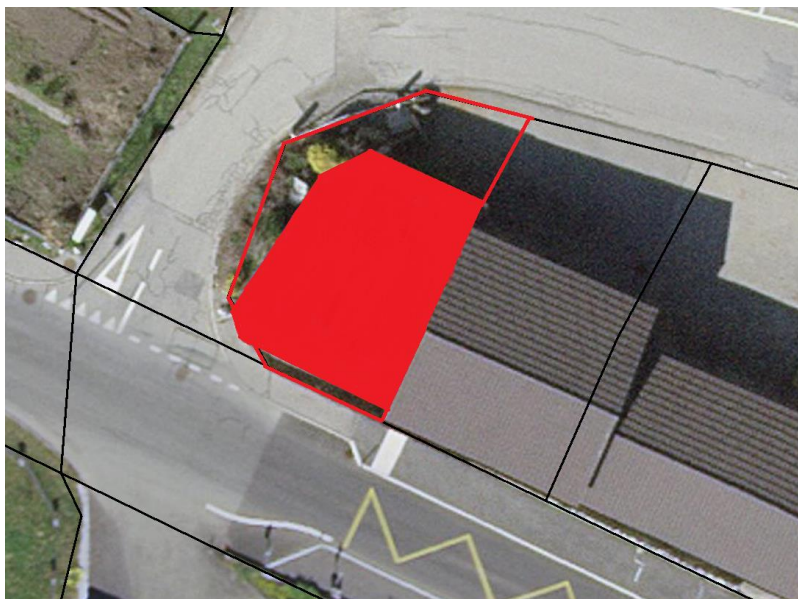
##### **Résultat :**

**L'achat de la parcelle n° 2209 RF, propriété de M. Alain Comi est acceptée par 35 voix pour, 1 contre et 1 abstentions.**





Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens



### 5. Divers

#### Nouvel EMS :

La parole est donnée à M. Dominique Schmutz pour présenter l'avancée du projet du nouvel EMS. A ce titre, il indique que lors de son rapport, M. Ansermot avait déjà résumé la situation précédemment et qu'il ne souhaite dès lors pas prolonger cet aspect. Il relève toutefois que lors du vote qui a eu lieu pour les 4 EMS, celui de Sorens avait été plébiscité par les citoyennes et citoyens. Il informe également qu'une convention établie avec le RSSG concernant le DDP sera présentée lors de la prochaine assemblée.

#### Appartements protégés :

Le crédit voté le printemps dernier pour l'étude de faisabilité d'appartements protégés a convaincu le Conseil communal de poursuivre l'examen à travers un avant-projet. En fonction de son résultat, le Conseil communal décidera si un crédit de construction sera proposé à l'assemblée communale l'année prochaine. L'objectif serait de construire les éventuels appartements protégés en même temps que le nouvel EMS.

M. Schmutz informe que le Conseil communal et le RSSG inviteront les riverains de l'EMS pour une séance d'informations le 17 janvier 2023.

#### Transports publics :

**Mme Valérie Portner** informe que des articles sont parus dans les journaux concernant l'intégration de la commune de Marsens à la réflexion du passage de la ligne Mobul au sein de leur village et demande si cela serait également possible de le faire pour Sorens. En effet, avec le futur EMS, le nombre de résidents va doubler et le personnel fortement augmenter. Il y aura également de nouveaux habitants dans les appartements protégés, créant un trafic plus important. L'amélioration avec le réseau Mobul pourrait également faire progresser la



qualité de vie, pour permettre notamment aux proches de rendre visite à leurs familles. Si cela n'est pas possible avec Mobul, il serait intéressant de voir avec les TPF si une intensification des cadences serait envisageable.

**M. Le Syndic** répond que le Conseil communal interpelle régulièrement les TPF, afin de leur demander si les cadences peuvent être augmentées. Concernant le réseau Mobul, il estime que la mise en place serait compliquée car Sorens n'est pas dans l'agglomération. Le Conseil communal se renseignera sur cette possibilité.

Reprise de la route Principale par le Canton :

**M. René Tornare** demande quand la route Principale sera reprise par le Canton. Il souhaite également savoir si la déchèterie sera supprimée et si le ramassage des poubelles et le déneigement seront toujours effectués malgré cette reprise. Il estime ensuite que la route de Pra-Genoud n'est plus en état et qu'il faudrait songer à l'entretenir. Enfin, il demande si le chauffage à distance montera à Sorens.

**M. Jacques Privet** répond que le Canton reprendra la route Principale en 2025. Le déneigement sera effectué par le Canton. M. Privet a profité de la vision locale de la route des Vernes avec M. Deillon pour lui montrer la route de Pra-Genoud. Ce dernier lui a confirmé que cette route était également en usage agricole et que la commune pourrait bénéficier des subventions des améliorations foncières à hauteur de 57% du coût total de sa réfection. M. Deillon proposait que ce projet soit intégré à celui de la route des Vernes et qu'un crédit d'investissement soit proposé lors de la prochaine assemblée communale. M. Privet souhaite que cette réfection soit effectuée prochainement.

**M. Steve Progin** informe qu'un groupe de travail est en cours avec les communes de Marsens, Echarlens et Riaz concernant un projet de nouvelle déchèterie, associée à la caserne des pompiers. Malheureusement le projet est actuellement bloqué car un couloir de faune pose problème. La question du ramassage des déchets est en cours dans le groupe de travail mais toutes les réponses ne sont pas encore claires.

**M. Le Syndic** revient sur le chauffage à distance et précise que la commune ne peut que difficilement agir quant à cette décision. Celle-ci interviendra de la part de Gruyère Energie SA. Le Conseil communal aurait également souhaité recevoir plus rapidement une réponse quant au chauffage à distance. Elle devrait cependant arriver en début d'année prochaine.

Agrandissement de la gravière de Grisoni-Zaugg :

**Mme Daphné Widmer** souhaite connaître la progression du projet d'agrandissement de la gravière chez Grisoni-Zaugg et se demande si celui-ci endommagerait la haie, la forêt et la rivière et perturberait la faune.

**M. Le Syndic** répond que le Conseil communal n'a pas encore reçu de nouvelles informations et que le projet est en corrélation avec l'acceptation du Plan directeur régional de la Gruyère. Dès lors, il n'a pas subi de modification pour l'instant. Le couloir de faune quant à lui ne devrait pas poser de problème car il se situe sous le pont de l'autoroute.

**M. Jacques Privet** précise que la forêt ne sera pas touchée par le projet, protégeant ainsi les animaux.

La parole n'est plus demandée et M. Le Syndic désire terminer cette assemblée par une pensée au jeune Noé Beaud et à sa famille tragiquement disparu à l'âge de 21 ans. Le Conseil communal transmet tout son soutien aux proches de Noé pour traverser cette douloureuse épreuve.



Assemblée communale ordinaire  
du 5 décembre 2022 – Sorens

En conclusion, M. Le Syndic remercie les citoyennes et citoyens pour leur participation, les membres du Conseil communal pour leur engagement, la caissière Mme Nathalie Hejda, la préposée au contrôle des habitants, Mme Delphine Pythoud, le secrétaire communal, M. Benoît Monney ainsi que tout le personnel communal pour son implication dans l'organisation de l'assemblée communale. Il convie les citoyennes et citoyens au verre de l'amitié, leur souhaite une agréable soirée et leur transmet ses meilleurs vœux pour les Fêtes de Noël et la nouvelle année.

L'Assemblée est levée à 21h14.

PROVISOIRE

## Commune - Qualité de l'eau du réseau

Base légale : Ordonnance du Département fédéral de l'intérieur (DFI) sur l'eau potable et l'eau des installations de baignade et de douche accessibles au public (OPBD) du 16 décembre 2016

Art. 5 : Information des consommateurs intermédiaires ou finaux

Quiconque distribue de l'eau potable par une installation servant à la distribution d'eau est tenu de fournir au consommateur intermédiaire ou final, au moins une fois par an, des informations exhaustives sur la qualité de cette eau.

### 1. Information générale

Les propriétaires de sources privées distribuant de l'eau à des bénéficiaires hors de leur réseau familial sont tenus de procéder à l'analyse de leur sources 2 fois par année. Pour le prélèvement, ils peuvent s'adresser au personnel communal lequel acheminera les échantillons au laboratoire cantonal. Les résultats des analyses et les coûts y relatifs seront directement transmis aux propriétaires.

### 2. Dureté de l'eau

Selon les zones de distribution, la dureté totale de l'eau varie entre 28.8°

et 30.0° fh. En cas de longue période sèche, avec l'alimentation principale des réservoirs des Marais et du Riondi depuis les sources de Pont-en-Ogoz et depuis le captage d'Echarlens, ces taux peuvent varier pour la zone de distribution de Sorens. La dureté de l'eau du captage d'Echarlens est sensiblement plus élevée et peut atteindre les 40° fh. La dureté de l'eau n'altère pas sa qualité.

### 3. Adoucisseurs

En raison de la provenance de l'eau (puits d'Echarlens ou sources communales) la dureté de l'eau peut sensiblement varier. Dès lors, les adoucisseurs d'eau doivent être régulièrement contrôlés par les propriétaires. Une fois adoucie, l'eau devrait encore avoir un taux de dureté de 8° et 12° fh. Une eau adoucie est parfaitement consommable en boisson.

En principe, les installations d'adoucissement de l'eau doivent faire l'objet d'un entretien annuel par le fournisseur, nettoyage, désinfection, réglage.

Toutes les informations nécessaires sont disponibles sur le site [www.eaupotable.ch](http://www.eaupotable.ch).



**Strong2Bfit**  
Renforcement musculaire haute intensité  
LUNDI : ST-AMANTIN à 19H30  
JEUDI : CORBIÈRES à 19H40

**Moove2Bfit**

**dance2Bfit**  
COURS DE DANSE/FITNESS  
AVEC RENFORCEMENT MUSCULAIRE

MERCREDI : LE CRËT à 19H00  
JEUDI : CORBIÈRES à 18H30

**Kids'dance2Bfit**  
Chorégraphies pour filles et garçons sur  
des musiques modernes  
MERCREDI : SORENS à 17H00

079 462 38 23 - [isaday@yahoo.fr](mailto:isaday@yahoo.fr)  
[WWW.MOOVE2BFIT.COM](http://WWW.MOOVE2BFIT.COM)

**Moove2Bfit**

VIENS DANSER & T'AMUSER ...

**kids'dance2Bfit**

Cours de danse pour enfants de 6 à 13 ans  
Salle de sport de SORENS - Mercredi 17h

079 462 38 23 - [isaday@yahoo.fr](mailto:isaday@yahoo.fr)  
[WWW.MOOVE2BFIT.COM](http://WWW.MOOVE2BFIT.COM)





**Action  
cantonale  
de ramassage  
des déchets**

[www.balai.ch](http://www.balai.ch)  
[#coupdebalai](https://twitter.com/coupdebalai)

## COMMUNE DE SORENS

**6 mai 2023**

Le Conseil communal de Sorens organise une journée « Coup de balai » le samedi 6 mai 2023 de 09h00 à 11h30. Il invite dès lors toutes les citoyennes et tous les citoyens motivé(e)s à le rejoindre à l'Administration communale avec l'objectif de rendre ses lettres de noblesse aux sentiers communaux ainsi qu'à la Route Principale.

Pour toutes questions, vous pouvez volontiers vous adresser à [commune@sorens.ch](mailto:commune@sorens.ch) ou au 026 915 90 20.

Merci à toutes et tous de vous munir d'un gilet de signalisation jaune ou orange.

En cas de mauvais temps, nous nous réservons le droit d'annuler la matinée. Vous retrouverez les informations sur l'application mobile « iGruyère ».





## Commune - Borne de recharge pour véhicules électriques

**A**u vu de nombre en constante augmentation des ventes de véhicules électriques, le Conseil communal a décidé d'installer une borne de recharge sur le parking situé derrière le bâtiment du Restaurant de l'Union (Route Principale 100).

Grâce à l'application evpass, vous trouverez des informations concernant les emplacements précis des bornes de recharge, leur accessibilité et leur état. Vous pourrez également réserver votre place et une notification vous sera envoyée à la fin de la recharge.

Les prix des abonnements et de plus amples informations sont disponibles sur le site [www.evpass.ch](http://www.evpass.ch).



## Commune - Efficacité énergétique dans les ménages

L'Etat de Fribourg encourage les ménages privés et les propriétaires à soutenir la campagne nationale d'économie d'énergie. Chacune et chacun est invité à baisser le chauffage, à consommer moins d'électricité et à utiliser moins d'eau, en particulier l'eau chaude. Il s'agit également d'anticiper une possible pénurie d'énergie (électricité et gaz).

La Suisse dépend partiellement de l'étranger pour l'électricité pendant le semestre d'hiver, et à 100%, notamment pour le gaz, nécessaire principalement pour

le chauffage. Il est, dès lors, primordial d'être économe dans l'utilisation de l'énergie. Avec une population de plus de 325'000 habitants, le potentiel d'économie dans le canton de Fribourg est réelle.

Vous trouverez dans la brochure de SuisseEnergie : « L'efficacité énergétique dans les ménages », des informations précises et faciles à mettre en place pour économiser l'énergie chez soi.

Celle-ci est téléchargeable sur :

<https://www.fr.ch/energie-agriculture-et-environnement/energie/>

Quelques exemples tirés du fascicule :

### Buanderie

Conseils pour les lave-linge :

- Ne lancez un cycle de lavage qu'avec le tambour plein et lavez de préférence à basse température (20 à 30 °C). Vous ménagez ainsi à la fois l'environnement et vos vêtements ;
- Choisissez le mode éco, même s'il dure un peu plus longtemps. Le programme court consomme beaucoup plus d'électricité et d'eau ;
- Lorsque vous lavez à basse température, n'augmentez pas la quantité de savon. Une dose normale suffit à laver le linge.



### Pièce à vivre

Conseils pour les téléviseurs :

- Optez pour une résolution plus faible (HD, 4K ou 8K) pour réduire la consommation d'énergie ;
- Eteignez complètement votre téléviseur et votre box quand vous ne les utilisez pas. Utilisez simplement le bouton Off de l'appareil ou une multiprise munie d'un interrupteur ;
- Un téléviseur combiné avec un home cinéma peut consommer plus du double d'électricité.



## Cuisine

Conseils pour les fours :

- Optez pour la chaleur tournante plutôt que pour la chaleur supérieure et inférieure ;
- En renonçant au préchauffage, vous économisez 20% d'énergie ;
- Eteignez le four cinq minutes avant la fin de la cuisson pour profiter de la chaleur résiduelle.



Conseils pour les réfrigérateurs et congélateurs :

- Programmez la température de votre réfrigérateur à 7 °C ;
- Pour votre congélateur, une température de -18 °C suffit ;
- Lorsque des aliments sont chauds, attendez qu'ils aient refroidi avant de les mettre au réfrigérateur ou au congélateur ;
- Placez au réfrigérateur les aliments en cours de décongélation. Ils contribueront ainsi à refroidir l'intérieur de l'appareil.

## Eclairage

Conseils pour les luminaires :

- Pour un éclairage efficace, les LED sont incontournables ;
- La règle de base pour économiser de l'énergie consiste à éteindre les lumières dont on n'a pas besoin. On peut aussi recourir à différentes fonctions : possibilité de programmer les heures d'éclairage ou détecteurs de mouvement ;
- Les surfaces claires dans la pièce contribuent à rendre l'intérieur lumineux, tandis que les abat-jour, les surfaces et les meubles de couleur foncée auront tendance à absorber la lumière.



## Senior+ (60 ans et plus) - Cours informatiques

**V**ous souhaitez vous familiariser avec les outils informatiques actuels ? Nous vous proposons un cours en petit groupe animé par M. Cyril Buchs, citoyen de notre commune et informaticien.

Vous êtes intéressés à organiser votre répertoire sur votre téléphone mobile ? A être sensibilisé aux risques de WhatsApp ? A utiliser le système e-banking pour vos paiements ? A reconnaître les spams dans vos boîtes mail ?

N'hésitez plus et rejoignez-nous le **mardi 18 avril 23 à 19h00** au bureau communal.

Nous attendons volontiers votre inscription au 026 915 90 23 ou à [commune@sorens.ch](mailto:commune@sorens.ch), accompagnée de vos questions sur les thèmes qui vous intéressent. Vous pouvez également retourner le coupon réponse à Administration communale, Route Principale 136, 1642 Sorens.

Profitez-en !



---

Inscription à la séance du 18.04.23

Nom :

Prénom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Question n° 1 :

Question n° 2 :

Question n° 3 :

## «**Marche des aîné.e.s : 03.05.2023**»

La commission Senior+ organise une petite marche avec apéritif le **mercredi 3 mai 2023**.

**Durée** : environ 1h45 à 2h00 ;

**Rendez-vous** : parking donnant accès à la Tour du Gibloux à Avry-devant-Pont à 13h30 ;

**Parcours** : sans dénivelé et à portée de toute personne marchant régulièrement ;

**Equipement** : bonnes chaussures de marche, habits selon météo ;

**Inscription** : auprès de Jean-Louis Romanens 079 688 04 77, si possible par SMS.

Bienvenue à tous les aîné.e.s !

Pour la commission Senior+,  
Jean-Louis Romanens

---

## «**Séance récréative : 01.06.2023**»

La Commission Senior+ a le plaisir d'inviter les citoyennes et citoyens âgé.e.s de plus de 60 ans à une séance récréative qui se déroulera le **jeudi 1er juin 2023** à 14h00 au Chalet « Les Troncs ».

Nous aurons la chance d'accueillir un orateur de Pro Senectute qui nous présentera les activités de cette fondation. Un apéritif convivial prolongera cette activité.

Afin d'organiser au mieux cette rencontre, nous vous invitons à vous inscrire par téléphone au 026 915 90 23 ou par email à [commune@sorens.ch](mailto:commune@sorens.ch) jusqu'au 21 mai 2023.

Si vous souhaitez un soutien pour le transport, n'hésitez pas à en faire la demande en même temps que votre inscription.

Pour la commission Senior+,  
Marie-Flore Ernoux

**PRO  
SENECTUTE**



## L'histoire de Pipsy la petite souris qui pue (3ème épisode)

**J**anvier avait été blanc, froid, magnifique. Il avait été l'hiver comme Pipsy l'aimait. Celui qu'elle avait peur de voir disparaître.

Aujourd'hui le soleil étincelait sur les pentes encore blanches des Vanils. Les forêts, toutes noires de nouveau, donnaient l'impression de se laisser aller à la presque fraîcheur de l'air. On retrouvait au pied des haies l'épais tapis des feuilles, les talus verts.

Sur le seuil de son gîte, en bonnet et mitaines, notre petite souris semblait attendre. Elle regarda par-dessus son épaule et s'accroupit, laissant ses pensées tournicoter dans sa tête. Février 2023... Trois ans déjà que le virus du corona avait envahi la Chine puis le monde, avec ses drames, ses vaccins et ses masques. Il rôdait toujours, moins virulent peut-être, comme un fantôme insaisissable. Il avait fallu rester à la maison, il fallait maintenant rester positif !

En soupirant Pipsy se releva, tapa ses mitaines l'une contre l'autre et se retourna. Depuis quelques temps elle apprenait la patience, et quelque chose de plus grand encore, qui lui remplissait la vie... Bon ! se promènerait-elle aujourd'hui oui ou non ? Contemplative, un peu lasse, elle inspira fort et leva les yeux : le ciel ! toujours ! d'un bleu éclatant, plus tendre sur l'arête des montagnes. Et puis, plus bas, voletant en dansant autour de la mangeoire et du poirier, les oiseaux ! Pipsy enviait parfois leur grâce, leur légèreté et ce don merveilleux de voler. Elle observa un moment leur joli bal autour du fruitier et songea à ses voisins. Dans quelques semaines Monsieur et Madame Hérisson montreraient le bout de leur museau et les mésanges, qu'elle avait plusieurs fois aperçues, s'affairaient autour des nichoirs. Pipsy se réjouissait de ce réveil annoncé un peu partout ; mais elle se réjouissait surtout de présenter ses trois souriceaux qui, juste à cet instant, comme trois petits diables en bonnets rouges, la bousculèrent en criant : « On joue à cache-cache Maman ? »

Isabelle Fragnière-Rime



Illustration :  
Daphné Widmer

## Paroisse - Soupe de carême

**A**vant que sonnent les cloches de Pâques, nous vous invitons à nous rejoindre en famille pour partager

### LA SOUPE DE CARÊME

**le Vendredi-Saint 7 avril dès 11h30  
au Restaurant de l'Union**



Comme chaque année, l'équipe pastorale se réjouit de vous y accueillir nombreux. Nous vous souhaitons à toutes et à tous un printemps heureux, fleuri et pétillant !

Votre Conseil de paroisse

## Bibliothèque - Poche à Livres

**C**her journal, Le kangourou de la bibliothèque t'informe du changement de ses horaires à partir du 1er février 2023

Les heures d'ouverture de la bibliothèque sont les suivantes :

**Mardi : 15h30-17h30**

**Samedi : 10h00-12h00**

Nous espérons vous rencontrer nombreux dans notre temple du livre.

Pour la Poche à Livres,  
Hélène Beaud, responsable



# Sorens d'utrefois

On ne peut évidemment pas parler de la construction de l'église sans évoquer les cloches, instruments liturgiques et outils de communication qui, jour après jour, sans relâche – sauf entre le Jeudi Saint et le matin de Pâques – rythment les étapes de la communauté paroissiale.

Selon le curé Terrapon, beaucoup de paroissiens souffraient de la pauvreté du carillon de la vieille église. Si l'on peut parler de carillon, car il n'y avait que deux petites cloches, en désaccord. Certains s'excusaient en disant que Sorens avait payé la grande cloche de l'église de Vuippens lors de sa reconstruction après l'incendie de 1860. On disait que Sorens était chargé de financer les bancs et la grande cloche. Tout le monde s'accordait cependant à dire qu'il était temps de se procurer une sonnerie plus digne d'un grand village.



Dans les années 1930, deux fonderies suisses se disputaient les faveurs des paroisses : Ruetschi d'Aarau et la fonderie Staad dans le canton de Saint-Gall. Si dans la capitale argovienne on se targuait de maîtriser un savoir-faire 100% suisse, la concurrence saint-galloise mettait en avant l'argument confessionnel. On pouvait ainsi lire dans La Liberté du 21 novembre 1934 : « Les quatre cloches sortent de la fabrique de cloches de Staad près Rorschach (Saint-Gall), la seule maison catholique de ce genre en Suisse ».

Comme les cloches étaient hors devis, elles firent l'objet de maintes discussions au sein du Conseil paroissial, lequel en voulait trois, alors que le curé en demandait quatre. Finalement le choix se porta sur quatre cloches neuves, étant entendu qu'elles seraient en grande partie payées par les bienfaiteurs, le curé se chargeant de récolter les fonds nécessaires.

Le jeudi 15 novembre 1934, un camion part de Sorens à 5 heures du matin, avec à son bord le curé, direction Staad. Le lendemain, le convoi est de retour à Sorens, après un périple de deux jours dans le brouillard et le froid. Avertis par un coup de fil depuis Fribourg, puis depuis le poste de gendarmerie du Gérignoz, toute la communauté est réunie aux abords de l'église pour accueillir les nouvelles cloches dans une joie délirante, en particulier chez les enfants. Les cloches sont suspendues au pied du clocher. Chacun veut connaître leur son. Les visiteurs se succèdent samedi et dimanche, jusque tard dans la nuit. De Vuippens on vient en groupes nombreux, notamment pour s'assurer si notre « grande » vaut bien la leur, surnommée « la grosse » de Sorens.

Les quatre nouvelles cloches furent bénies le 19 novembre 1934 par le chanoine Louis Waeber, vicaire général, en l'absence de M<sup>gr</sup> Besson, retenu par des confirmations. Durant l'office dans l'ancienne église, le chanoine Waeber traça l'historique des cloches et de leur emploi dans les églises primitives. Il expliqua le sens de la bénédiction, les noms et devises, les dédicaces des cloches et leur signification. A l'issue de la cérémonie, les paroissiens se rendirent à la nouvelle église, où les cloches richement parées attendaient leur baptême, qui se déroula de la manière suivante : oraisons, aspersion, encensement de chacune des cloches, puis trois coups frappés avec le battant, geste répété par les parrains et marraines. Tout se termina par un banquet servi à la cure pour 48 convives.

Qu'advint-il des deux anciennes cloches ? Après avoir fraternisé durant des siècles au vieux clocher, dans les jours de deuil ou de joie, elles durent se séparer. La petite, se trouvant plus ou moins en accord avec le carillon, devint la cloche d'agonie dans le nouveau clocher, c'est-à-dire celle qui annonce à la population de Sorens et des environs la mort des adultes. Elle servit en outre à l'annonce du feu et comme anti-grêle, en même temps que la cloche de Saint-Michel, les deux ayant ce but par leur dédicace. Quant à l'ancienne « grosse », comme on l'appelait, son grand tort de sonner faux la condamna à repasser au creuset.





### **Nom des cloches, parrains et marraines :**

Cloche 1, 1900kg, diamètre 145cm, hauteur 139cm, dédiée à Sainte Thérèse

Parrain : M. Marcel Romanens, feu Michel, président de paroisse. Marraine : Mme Vve Dr Geinoz, née Lucie Mourra, à Bulle

Cloche 2, 750kg, diamètre 109cm, hauteur 104cm, dédiée à Saint Michel, patron de la paroisse

Parrain : M. Aloys Ayer, originaire de Sorens. Marraine : Mme Cécile Despond, Bulle

Cloche 3, 550kg, diamètre 97cm, hauteur 89cm, dédiée à Saint Joseph

Parrain : M. Jules Ayer, syndic de Sorens. Marraine : Mme Vve Félicité Ayer-Villoz, mère du syndic

Cloche 4, 450kg, diamètre 84cm, hauteur 84cm, dédiée à Saint Pierre Canisius

Parrain et marraine : M. et Mme Edouard et Anna Romanens-Portmann, de Sorens, où ils furent autrefois laitiers, mais habitant à Chavannes-sous-Romont

A noter encore que chaque cloche porte une dédicace en latin. N'étant pas connus lors de la commande, les noms des parrains et marraines n'y furent pas gravés. Cependant, une plaque en bronze, scellée dans le mur du clocher, les rappelle aux visiteurs.

Les deux cloches de l'ancienne église furent descendues le même jour. Puis le lendemain, par un brouillard glacial, les enfants eurent l'honneur de tirer le câble qui hissent les cinq sœurs au nouveau clocher.

Pour conclure, une fois n'est pas coutume, donnons la parole au curé Terrapon : « Si les enfants sont heureux, les vieux le sont plus encore, tant ils étaient habitués aux petits « guelins » qui les humiliaient ». De toute la vallée notre sonnerie joyeuse fut entendue et fut surnommée la « reine du Gibloux ».

Gérard Romanens

Sources :

Mémoires de l'Abbé Joseph Terrapon, 1944

La Liberté du 21 novembre 1934

Claude-Michael Mevs, « Cloches – Sorens (CH-FR) église Saint-Michel » sur le site Quasimodo (Cloches – Sorens (CH-FR) église Saint-Michel, Quasimodo, sonneur de cloches ([quasimodosonneurdecloches.ch](http://quasimodosonneurdecloches.ch)))

Photos (Glasson) :

Exposition et bénédiction des cloches de la nouvelle église

La société de musique de Sorens  
vous invite à son

# CONCERT ANNUEL

Samedi 1 avril 2023

20H00 - Halle Polyvalente de Sorens  
Direction: Yahsmine Coutaz



Il était une fois... La Vie

Société de Musique  
Sorens



**Stéphane Missana**  
Rénovation | Peinture | Papier-peint | Plâtrerie | Parquet

1642 Sorens  
T 026 915 11 02  
M 079 224 16 10  
info@missana.ch  
www.missana.ch



**ENSEMBLE,  
AGISSONS  
POUR LA  
TRANSITION  
ÉNERGÉTIQUE.**



**GESA**  
GRUYÈRE ÉNERGIE SA

**Nous recrutons !**



## Société de Tir - Tir à 300 m

La saison 2022 de la société de tir de Sorens s'est terminée en apothéose avec le traditionnel tir des rois qui s'est déroulé le 7 janvier 2023. Trente et un tireurs se sont affrontés pour le titre de roi, titre qui est revenu cette année à l'un de nos plus jeunes tireurs, M. Adrien Zwick. Durant toute la saison, nos tireurs ont éprouvé beaucoup de plaisir à se retrouver au stand lors de nos différents challenges de la société ou à représenter nos couleurs dans d'autres stands de la région et même jusqu'au niveau national. Le Comité tient à féliciter et remercier toutes les personnes qui s'impliquent dans la vie de notre société.

Et vous, chers lecteurs du Sorens Info, aimeriez-vous essayer ou reprendre le tir à 300m ? Le stand est ouvert à toutes et tous dès l'âge de 11-12 ans. Nous vous proposons volontiers de venir faire un essai et si cela vous plaît, peut-être rejoindre nos rangs. De plus, afin de vous faire découvrir notre passion, nous allons mettre en place une journée d'initiation durant le printemps 2023. Vous recevrez de plus amples informations dans un flyer qui vous sera transmis dans les prochaines semaines.

En cas de questions concernant notre société ou l'envie de nous rejoindre, vous pouvez sans autre contacter les personnes suivantes qui répondront volontiers à vos questions :

Florian Sturny, Président : 079/920.94.03

Tristan Ropraz, Moniteur Jeunes Tireurs : 079/349.61.05

Pour la Société de Tir,  
Florian Sturny



**RAIFFEISEN**

Entrée gratuite dans plus de 500 musées

**Pour les passionnés de culture et ceux qui veulent le devenir.**

Entrée gratuite pour les sociétaires grâce à leur carte de débit ou de crédit Raiffeisen.

[raiffeisen.ch/musees](https://raiffeisen.ch/musees)

MEMBER PLUS

## Restaurant de l'Union - Carte des pizzas

La carte des Pizzas		sur place	à l' emporter
<b>Margherita</b> 	Tomates, mozzarella et origan	15.80	13.80
<b>Prosciutto</b>	Tomates, mozzarella, jambon	17.90	15.90
<b>Prosciutto e Funghi</b>	Tomates, mozzarella, jambon et champignons frais	19.90	17.90
<b>Napoli</b>	Tomates, mozzarella, anchois, câpres, olives	19.90	17.90
<b>Tonno</b>	Tomates, mozzarella, thon, oignons rouge, olives noires et origan	21.00	19.00
<b>Diavola</b>	Tomates, mozzarella, poivrons, oignons, ail, salami piquant et olives noires	21.00	19.00
<b>Hawai</b>	Tomates, mozzarella, jambon et ananas	21.50	19.50
<b>Tunisienne</b>	Tomates, mozzarella, merguez, champignons frais, oignons, poivrons	22.00	20.00
<b>Végétarienne</b> 	Tomates, mozzarella, poivrons, aubergines, artichauds et champignons frais	21.00	19.00
<b>4 Stagioni</b>	Tomates, mozzarella, jambon, champignons, poivrons, artichauds et origan	22.50	20.50
<b>4 Formaggi</b> 	Tomates, mozzarella, gruyère AOP, parmesan, gorgonzola	22.50	20.50
<b>Calzone</b>	Tomates, mozzarella, jambon, champignon frais, œuf, basilic	23.00	21.00
<b>L'Union</b>	Tomates, mozzarella, Jambon de Parme, tomates cherry, rucola et copeaux de parmesan	24.50	22.50
<b>L'impeccable</b>	Tomates, mozzarella, champignons frais, jambon, lard, œuf	23.00	21.00
<b>Frutta di mare</b>	Tomates, mozzarella, ail et fruits de mer	23.00	21.00
<b>Mascarpone</b>	Tomates, mozzarella, tomates cerise, mascarpone, rucola	23.00	21.00
<b>Salmone</b>	Tomates, mozzarella, saumon fumé, câpres, oignons, basilic frais	25.00	23.00
<b>Norvégienne</b>	Pizza blanche, crème double, oignon et saumon cuit	25.00	23.00
<b>La Lombarde</b>	Tomates, gorgonzola, bolets et jambon de Parme	26.00	24.00
<b>La Florentine</b>	Tomates, épinards, gorgonzola et oeuf	23.00	21.00
<b>Bolet</b> 	Pizza blanche, mozzarella, crème double au safran, bolets et basilic	25.00	23.00
<b>La bufala</b> 	Tomates, mozzarella, rucola, tomates cherry et mozzarella di bufala	25.00	23.00

Nos pizzas sont disponibles en plus petite taille pour 3.- de réduction

Supplément divers 1.-

Supplément jambon de Parme/bufala 3.

Notre pizzaiolo Filippo Pellegrinelli a le plaisir de vous présenter son choix de pizza.

Pâte délicatement levée, mozzarella fior di latte, laissez-vous séduire par des goûts authentiques

### La Revue Chat-tirique



### Des Chats écrachés

Un chasseur sachant chasser sans ses six chiens est un bon chasseur...

#### Là-haut

Là-haut sur le vieil arbre,  
L'était un jeune chat laid,  
Qui n'ose plus redescendre tout seul le con.  
Poilépilant

Là-haut sur la montagne,  
L'était un vieux chalet,  
Théâtre d'un sordide double bain mortel.  
Pétriglaçant.

Là-haut sur l'étagère,  
L'était une plaque de chocolat,  
Qui t'as pas de bras qui t'as pas de chocolat.  
Désopilirritant.

Là-haut dans le ciel,  
L'était un gros ballon,  
Scrutateur à la dérive d'un monde de discorde.  
Navraiment.

Là-haut au Paradis,  
L'était une porte close,  
Vu l'hécatombe on n'ira pas tous au Paradis.  
Terrorrifiant.

Là-haut sur la colline,  
L'était une jolie bergère,  
Qui s'est bien foutu de ma gueule finalement.  
Dassinifiant.



Là-haut entre deux pays,  
L'était un effroyable séisme,  
Implacable cruauté du sort et des ressorts.  
Vomitripant.

Là-haut sur la Rte Princhipale,  
L'était un soleil couchant,  
Info aux piétons : on ne vous voit pas du tout !  
Inquiétuant.

Là-haut sur le cadran,  
L'était une grande trotteuse,  
Prenant peut-être une inexorable avance.  
Apocalypsychosant.

Là-haut c'est la raison,  
L'était mon cœur en bas,  
Entre les deux un yoyo émotionnel en mouvance.  
Angoikylosant.

Là-haut dans les étoiles,  
L'était une fois... l'espace.  
Raconté aux enfants qui découvrent le monde  
Rassurapaisant.

Là-bas va savoir la suite,  
L'était pas simple la chute.  
Comme pour trouver une porte dérobee.  
Et toi tu vas comment ?

Sorens Info : « La Griffes »  
(égratignée par Frédéric Portner)

### Lè fenithrè dè l'Avin

L'é pao trovao din le dikchnéro in patê po tranchlatao « L'Avent », adon l'é dèchidao d'invinhyenao le mo dè « l'Avin » ; po dre dèvan Tsalande.

Apri du, trè j'an chin fenithrè, bin chur a kouja dè ha krouyo kouèrta ke no j'a dèrandji bin tru grantin, chti an a la fin dè novimre 22, Maryline Sudan l'a dèchidao d'inkoradji lè famiyè dè Chorin dè dèkorao ouonna fenithra è pu bin chur inkotchi dou té, dou vin tsô, di brèchi, di bichkôme, di bichkoui è dè tota chouaorta dè bonbeniche.

### Les fenêtres de l'Avent.

Je n'ai pas trouvé dans le dictionnaire en patois pour traduire l'Avent, alors j'ai décidé d'inventer le mot de « l'Avin » pour dire avant Noël.

Après deux ou trois ans sans fenêtre, bien sûr à cause de cette mauvaise pandémie qui nous a dérangés bien trop longtemps, cette année à la fin novembre 22, Maryline Sudan a décidé d'encourager les familles de Sorens de décorer une fenêtre et bien sûr préparer du thé, du vin chaud, des bricelets, des biscômes, des biscuits et toutes sortes de bonbeniches.



Ounna tchindzanna dè minaodzo, l'an akchèptao d'organijao hou vèhyè din lou garaodzo, dèjo on piti l'abri, dèvan l'ou méjon.

Ihrè par to bin alégro, to dè gran bin rèchu. On mache dè dzin avui kô, on a pu fére konyechanthe, batayi on tro dou dèvèlné è mimamin di kou dèvejao in patê.

On a ti on bokon la kothema d'alao vè lè vejin lè pye pri, ma l'è achebin formidaobye dè rindre vijita a l'ôtro bè dou velaodzo.

Lè pye balè dè hou fenithrè, ihrè prou chur lè duvè fenithrè dèvan nouthra tota bal'èkoula, batinta nàvouà. Lè tsantèri di « Pic Notè » diridji pa Camille Ticho è lè piti menèthrè dèjo la badjèta dè Jonathan Moret dou Tsahèlao. Tchin dzouhio dè heure hou galèjè tithè biondè avu di fori tantchiè y j'oroyiè. Ti hou dzouno cheron è chin on l'èchpèro farmo, nouthrè menèthrè è tsantèri dè dèman po nothrè chochiètao dè Mujika è dè Tsan.

Une quinzaine de ménages ont accepté d'organiser une veillée dans leur garage, dessous un petit abri ou devant leur maison.

C'était partout agréable, toujours bien reçus. Beaucoup de gens avec qui on a pu faire connaissance, batoiller un bout de la soirée et même parler en patois.

On a tous un peu l'habitude d'aller chez les voisins les plus proches, mais c'est aussi formidable de rendre visite à l'autre bout du village.

Les plus belles de ces fenêtres étaient sûrement les deux fenêtres devant notre belle école toute neuve. Les chanteurs des « Pic'notes » dirigés par Camille Tissot et les petits musiciens sous la baguette de Jonathan Moret du Châtelard. Quelle joie d'entendre ces jolies petites têtes blondes avec des sourires jusqu'aux oreilles. Tous ces jeunes seront et ça, on l'espère grandement, nos musiciens et chanteurs de demain pour nos sociétés de Musique et de Chant.



Po 2023, on pou chondji ke ti lè dzoua du le premi ou 24 dèthambre, ouonna fenithra no j'atindrè di ouonna kotse dè nouthron bi velaodzo.

Rèmaorhyèmin a ti hou dè chti an è dza bravo po hou dè l'an kevin.

Dèni a Lèon dè Potson.

Pour 2023. On peut rêver que tous les jours du 1<sup>er</sup> au 24 décembre, une fenêtre nous attendra dans un coin de notre beau village.

Remerciements à tous ceux de cette année et déjà bravo pour ceux de l'année à venir.

Denis à Léon de Potson.



## Succès du dîner des aîné.e.s



**C**omme à son habitude et sous la conduite de la paroisse de Sorens, le dîner des aîné.e.s a réuni le 11 décembre dernier, plus de 85 participants et participantes. Merci à nos autorités paroissiales, communales et ecclésiastiques pour leur active participation.

Les cadets de la société de musique de Sorens et du Chatelard ont également diverti les participant.e.s durant l'après-midi. Un grand merci à ces jeunes

musiciennes et musiciens et leurs monitrices et moniteurs et bien sûr à la brigade de Daniel Augier, qui a confectionné le repas du jour !

Le dîner des aîné.e.s permet de rencontrer des personnes et d'échanger et, pour certains de rompre la solitude. Aussi, tenant compte de la grande participation des aînés à ce dîner on ne peut que se féliciter de sa raison d'être.

Alors à l'année prochaine !

Pour le Sorens Info,  
Dominique Schmutz







Isabelle Ropraz (en haut à droite) avec une délégation des 17 participantes au cours de gymnastique «senior».

**10** ans déjà qu'Isabelle Ropraz anime chaque semaine, en qualité de monitrice, un cours de gymnastique douce (mais néanmoins intensive) à Sorens. Ces cours ont lieu chaque mercredi après-midi, de 14h00 à 15h00, dans la salle de gymnastique de notre village. Cette prestation est par ailleurs inscrite dans le programme d'activités de Pro Senectute Fribourg. Ce programme est téléchargeable en ligne à [www.fr.prosenectute.ch](http://www.fr.prosenectute.ch). Il peut également être commandé en version papier au numéro de téléphone : 026 347 12 93. La contribution constante d'Isabelle dans cette activité sportive a certainement eu un impact positif sur la santé et le bien-être de nombreuses aînées au fil des ans. Nombreuses, car il est vrai que c'est exclusivement des femmes qui se rendent fidèlement à ces cours. Pourtant, les messieurs dont les rotules tendent à se mettre à grincer sont également les bienvenus !

Pleine reconnaissance à Isabelle pour son dévouement, son engagement et son dynamisme dans cette activité. Elle a su créer un environnement chaleureux, accueillant et pérenne pour les participantes, tout en les encourageant à maintenir un mode de vie actif et sain.

Espérons qu'elle continuera à partager son expertise et son enthousiasme pour cette activité pendant de nombreuses années encore !

Pour les profanes, la gymnastique douce est une forme d'exercice physique adaptée aux personnes d'âge mûr ou plus avancé. Elle vise à améliorer leur mobi-

lité, leur équilibre, leur force musculaire et leur flexibilité. Ces exercices pour les aînés sont adaptés à leur condition physique et ne mettent pas trop de stress sur leurs articulations. Les mouvements sont lents et contrôlés, avec une attention particulière portée sur la respiration. Les exercices se concentrent souvent sur des parties du corps telles que les jambes, les bras, la nuque et le dos. Les exercices les plus populaires en gymnastique douce incluent des étirements, des rotations des épaules, des flexions des genoux et des squats. Le coaching sportif en gymnastique douce propose également l'utilisation de bandes élastiques ou de poids légers pour augmenter la résistance physique et améliorer, en douceur, la force musculaire des usagers.

Mais la gymnastique douce peut également être bénéfique pour la santé mentale des aînés. Elle peut aider à réduire le stress, améliorer l'humeur et favoriser le sommeil. De plus, la pratique en groupe peut être une excellente occasion de se socialiser et de se faire de nouveaux amis. Par ailleurs, le cours animé par Isabelle est à chaque fois suivi d'un verre de l'amitié, lequel est fort apprécié et pas seulement pour sa vertu hydratante !

En résumé, la gymnastique douce est une pratique d'exercice physique bénéfique pour les aînés. Elle est adaptée à leur condition physique et peut aider à améliorer leur mobilité, leur équilibre, leur force musculaire et leur flexibilité, tout en favorisant leur bien-être mental et social.

Pour le Sorens Info,  
Frédéric Portner



Après l'effort vient le meilleur moment, avec le partage d'un verre de l'amitié.

## Choeur mixte - Concert-spectacle «On ira tous au Paradis»



Le chœur-mixte paroissial a investi la salle polyvalente durant quelques semaines, pour la présentation de son concert-spectacle « On ira tous au Paradis ». Depuis 2004, les concerts-spectacles sont devenus une sorte de refrain dans la vie de la Cécilienne de Sorens. Pour cette cinquième édition, la barre a été placée très haut, notamment au niveau des décors et des infrastructures. Jugez plutôt : deux podiums, deux décors interchangeables dignes d'une scène d'opéra, une scène tournante, une partie de la salle surélevée pour le confort du public, un vrai orgue d'église monté sur scène.

Si les décors ont été imaginés par Jean-Luc Thomas, l'architecte au trait précis et l'artiste à l'œil aiguisé, les membres du chœur, sous la conduite de Daniel Fracheboud, n'ont pas ménagé leurs efforts durant plusieurs mois pour leur réalisation.



La pièce « On ira tous au paradis » touche au chœur même, puisqu'il s'agit d'aborder le manque de relève au sein des ensembles paroissiaux. Le débat est ouvert. Nicolas Bussard, auteur de la pièce, a eu l'idée d'un bras de fer entre un boulanger très critique vis-à-vis de l'Eglise, et un curé vieux jeu qui ne s'écarte pas de la liturgie traditionnelle. C'est un peu Peppone contre Don Camillo, jusqu'à ce que s'interpose une sœur missionnaire de retour d'Afrique qui revient au village avec une idée bien différente de ce que devrait être une chorale paroissiale.

Cinq acteurs se sont employés de belle manière à faire vivre cette trame : Yves Savary, le Bourvil de 2011, Gisou, la Piaf de 2007, ainsi que Brigitte Pasquier, Marjorie Barbey et Jean-Marc Gobet. A noter que les deux premiers se sont vu confier également des rôles chantés.



Le directeur du chœur, Gérard Romanens, a eu l'idée du thème du spectacle, et a choisi les 20 chants, dans un joyeux mélange des genres, passant du plain-chant aux tubes de la chanson française, mais aussi des pages des œuvres de Karl Jenkins par exemple. Il a pu compter sur un chœur renforcé de près de 50 chanteurs, accompagnés par un trio de musiciens talentueux : Léo Chevalley au piano et à l'orgue, Claude Schneider aux guitares, Istvan Varga à la percussion.

A l'heure du bilan, Julien Sudan, président du chœur et président du comité d'organisation, ne cache pas sa satisfaction. Toute la troupe de « On ira tous au paradis » a pris énormément de plaisir et a travaillé dans une ambiance extraordinaire. Ce spectacle a été esquissé en 2018 déjà, c'est dire que ce fut un travail de longue haleine. Et au final, en emmenant plus de 3000 spectateurs au paradis, la Cécilienne aura une nouvelle fois créé l'événement.

Pour le Sorens Info,  
La Cécilienne





## Retour en images...



Photos : Jean-Luc Thomas et Baptiste Saudan

## Photo mystère

Le 6 mars dernier, dans quelle émission TV et sur quelle chaîne Mme Marie Pasquier fut-elle l'héroïne du jour ?

Votre réponse est attendue au bureau communal ou par mail à l'adresse : [commune@sorens.ch](mailto:commune@sorens.ch)



### Résultat du n° 118 :

Vous étiez quelques-un(e)s à avoir trouvé la bonne réponse. La voiture était une Daihatsu Trevis.

Le tirage au sort a désigné M. Maxime Eggertswyler comme gagnant. Il est invité à passer à l'administration communale pour y retirer son gain de 20.- francs.

### Mémento

Secrétariat communal	026 915 90 23
Contrôle des habitants	026 915 90 20
Caisse communale	026 915 90 21
Urgence eau potable	079 248 22 25

### Horaires d'ouverture

#### Administration communale

Mardi	08h30 - 11h30 / 14h00 - 18h00
Jeudi	08h30 - 11h30 / 14h00 - 17h00

#### Déchetterie

Mercredi	15h30 - 18h30
Samedi	09h30 - 12h00 / 13h30 - 15h30

### Dates à retenir

Samedi 01.04.23	Concert annuel de la société de musique
-----------------	---

**L'app iGruyère**

Plus besoin de rechercher l'information, laissez-la venir à vous.

- La déchetterie est fermée ?
- Un nouvel emploi à la commune ?
- Des nouveaux lieux de vaccination ?
- Des risques d'inondation ?
- La route est détournée ?

Recevez toutes les dernières informations communales grâce à iGruyère !

Téléchargez dès maintenant iGruyère !

App Store Google Play

## Moove 2Bfit

*Venez danser, bouger*

Le cours associe mouvements cardio-training, renforcement musculaire, stretching et relaxation.

**Sorens : Lundi 20h00 à 21h00**

Info : Carole Kilchoer 079/579.23.76